

**Silence-Solitude
Retraite**

pour St Jean-Eudes

**Doc.Rech.no15
Nouvelle Édition (Nov.1999)**

Textes tirés des Oeuvres Complètes
de St Jean Eudes
suivis d'une Étude du P. C.Lebrun

**sur J.Eudes et Eudistes
dans l'oeuvre des Retraites spirituelles.**

par Jean-Rémi Côté, c.j.m.

cotejr8@videotron.ca

<http://www.liberius.net>

2- Royaume de Jésus (t.1) (1637)

p.29 Intro (P.Lebrun)

C'est exactement ce qui arrive dans l'ordre surnaturel .

Pour avoir sa règle et son principe en Jésus, la vie chrétienne n'en est pas moins, comme l'enseigne le concile de Trente , notre vie propre et personnelle. Nous la tenons de la libéralité du Sauveur, mais elle est à nous, et nous sommes les premiers intéressés à sa conservation et à son développement. Seulement, notre vie spirituelle ne se déroule pas dans **la solitude** de l'isolement. Elle est intimement liée à celle de tous les fidèles, et surtout à celle de Jésus, le divin chef dont nous sommes les membres.

Que nous y songions ou non, quand nous agissons chrétiennement, ce n'est pas seulement en notre nom que nous agissons, mais aussi au nom de Jésus-Christ, comme ses représentants, ses ambassadeurs, les continuateurs de sa vie, et notre action lui profite. Non qu'elle ajoute quelque chose à la plénitude de sa vie personnelle et qu'elle le perfectionne en lui-même, mais elle lui procure hors de lui cette extension de vie et ce complément de perfection que le chef trouve dans les membres dociles à son influence. C'est en ce sens que l'Église a pu être appelée par saint Paul la plénitude de Jésus-Christ, et que nous concourons tous, selon le mot de l'Apôtre à la perfection du divin Maître ¹.

p.58 Ibidem

Durant les deux années qui suivirent son ordination sacerdotale, il dut, pour refaire sa santé ébranlée, se retirer à Aubervilliers dans **la solitude** de Notre-Dame des Vertus. Là, il n'eut d'autre occupation que la méditation et la lecture de la sainte Ecriture dont il approfondit le sens. Il s'attacha surtout à étudier les Epîtres de saint Paul, et, au dire de M. Finel, un de ses premiers disciples, il en reçut de Dieu « une grande intelligence ² ». Il s'en nourrit tellement l'esprit et le coeur, qu'à partir de cette époque, les enseignements de la sainte Écriture, et surtout de saint Paul, devinrent, non seulement la règle, mais la substance même de ses pensées.

3- Royaume de Jésus (t.1) (1637)

p.331 3ième P. V111 Sept manières pour honorer les mystères de Jésus

Si vous êtes dans un état de vie retirée et solitaire, et que vous aimiez votre **solitude** pour l'amour de Dieu, vous honorez par état la vie cachée et solitaire de Jésus.

p.351 DE LA RETRAITE ANNUELLE et de quelques autres exercices spirituels.

XVIII.- Excellence et pratique de la Retraite annuelle.

C'est une chose très sainte, très importante, et dont l'utilité ne peut être parfaitement connue que par ceux qui l'expérimentent, que de prendre tous les ans quelque temps pour vaquer à Dieu, et s'employer dans les exercices de la piété et de l'oraison avec plus de soin qu'à l'ordinaire. Car, comme les personnes du monde, outre la réfection ordinaire qu'ils donnent tous les jours à leurs corps, font encore quelquefois des festins extraordinaires, là où ils se réjouissent plus qu'ils n'ont de coutume ordinairement: aussi est-il bien à propos que tous les chrétiens, qui font profession de vivre saintement, outre les exercices ordinaires de dévotion, aient leurs festins et réjouissances spirituelles extraordinaires, en s'appliquant à Dieu, et en s'employant à l'aimer et glorifier avec plus d'affection et de ferveur qu'à l'ordinaire. Car c'est en cela vraiment que consiste la parfaite joie et les véritables délices, à traiter et conserver avec Dieu par le moyen de la sainte oraison.

C'est à quoi saint Paul exhorte non seulement les religieux et religieuses, mais aussi tous les chrétiens, et même les personnes mariées, leur conseillant de se séparer quelquefois pour un temps des usages et obligations mutuelles de leur condition, pour vaquer à l'oraison ³.

4- Royaume de Jésus (t.1) (1637)

p.352 **Ibidem**

C'est ce qui a été pratiqué de tout temps dans l'Église de Dieu. Car nous lisons de plusieurs saints et prélats de l'Église, que, se démettant du soin de leurs occupations ordinaires et affaires domestiques, ils se retiraient souvent pour quelque temps en des lieux **solitaires**, pour s'appliquer totalement à contempler, aimer et glorifier Dieu.

C'est ce que j'appelle **retraite** annuelle, parce que cela est pratiqué tous les ans, une fois pour le moins, dans toutes les communautés religieuses dans lesquelles la piété et l'amour de Dieu règnent. Cela est pratiqué aussi par plusieurs personnes du monde, qui prennent tous les ans huit ou dix jours, durant lesquels ils disent adieu entièrement à tous les soins des choses terrestres, et se retirent dans quelque maison sainte, pour s'employer totalement durant ce temps dans les exercices de la piété et du divin amour.

Si votre condition ou vos trop grandes occupations ne vous permettent pas de faire cela de la sorte, ou d'y employer tant de temps, pour le moins tâchez de prendre quelque temps, pour vous employer en icelui aux exercices de la prière et de l'amour de Dieu, plus soigneusement et fervemment qu'à l'ordinaire, en la manière que vous enseignera celui à qui vous avez donné la conduite de votre âme.

Cette retraite doit se faire pour trois fins principales:

1. Pour continuer et honorer les diverses **retraites** de Jésus; comme la **retraite** qu'il a eue de toute éternité au sein de son Père; celles qu'il a eues dans le sein de sa Mère l'espace de neuf mois; dans l'étable de Bethléem l'espace de quarante jours; dans l'Égypte l'espace de sept ans; en Nazareth durant tout le temps de sa vie cachée qui a duré jusqu'à l'âge de trente ans; dans le désert l'espace de quarante jours; dans le ciel et dans la gloire du Père depuis son Ascension; et dans le Saint-Sacrement, là où il est comme en **retraite** et dans un état de vie cachée depuis seize cents ans et y sera jusqu'à la consommation des siècles. Comme aussi pour honorer les diverses **retraites** de la sainte Vierge, et la part qu'elle a eue dans celles de son Fils. Et ainsi le premier but et la première et principale intention de la **retraite** doit être d'aimer et glorifier Jésus et sa très sainte Mère, et de nous lier et donner toujours de plus en plus au Fils et à la Mère.

5- **Royaume de Jésus (t.1) (1637)**

p.353 **Ibidem**

2. Pour réparer, durant le temps de la **retraite**, les négligences et fautes que nous avons commises durant l'année, contre l'amour et la gloire de Jésus et de Marie.

3. Pour prendre de nouveaux désirs et de nouvelles forces, et se disposer à recevoir de nouvelles grâces, afin de marcher plus courageusement dans les voies du divin amour, et de détruire entièrement tous les obstacles qui s'y pourront rencontrer.

Enfin nous devons regarder la **retraite** comme un paradis, et le temps de la **retraite** comme une petite portion de l'éternité, et tâcher de faire durant ce temps ce qu'on fait dans le paradis et dans l'éternité, commençant ici-bas la vie et les exercices qui nous occuperont éternellement dans le ciel, c'est-à-dire à contempler, aimer et glorifier Dieu, comme on le contemple, aime et glorifie incessamment dans le ciel. Nous devons aussi regarder et employer le temps de la **retraite**, comme s'il ne nous restait plus que cela de vie et de temps pour aimer et glorifier Jésus, et pour réparer les manquements que nous avons commis en toute notre vie à le glorifier et aimer. Et surtout nous lui devons protester que nous désirons nous employer en ces saints exercices, non point pour notre consolation, mérite et intérêt particulier, mais pour son seul contentement et pour sa pure gloire. Et, parce que les personnes religieuses ont coutume de renouveler leurs vœux au temps de leur retraite, je mettrai ici une élévation à Jésus sur ce sujet, pour faire ce renouvellement avec les dispositions qui sont requises.

6- **Royaume de Jésus (t.1) (1637)**

p.371 **II.-Qu'il est bon d'avoir un jour de retraite en chaque mois, et de ce qu'il faut**

faire en ce jour.

Outre la **retraite** annuelle dont nous avons parlé, il est bon encore de prendre un jour en chaque mois, comme le premier jeudi du mois, ou quelque autre jour, pour renouveler et accroître les bons sentiments, désirs et résolutions qu'on a prises durant la **retraite** annuelle; pour réparer les manquements qu'on a commis durant le mois à servir et aimer Dieu; pour s'appliquer à Dieu ce jour-là, et faire toutes ses actions ordinaires avec plus d'attention et de perfection qu'à l'ordinaire; et pour s'employer durant ce même jour, avec plus de soin et de ferveur, dans les exercices de la louange et de l'amour de Jésus. C'est pourquoi j'ai mis ci-dessous divers exercices et chapelets de louange, de gloire et d'amour vers Jésus, desquels vous pourrez vous servir en ce jour de **retraite**, employant tantôt l'un, tantôt l'autre, selon la grâce que Dieu vous donnera.

Mais, auparavant, je vous dirai que, pour vous exciter et enflammer davantage à louer et aimer Jésus, il est bon que vous preniez quelque temps en ce même jour, pour considérer avec attention ce que je vais vous proposer en la méditation suivante.

III.- Méditation pour s'exciter à louer et glorifier Jésus...

7- Royaume de Jésus (t.1) (1637)

p.425

VI.- Quatrième Méditation, pour le mercredi. Sur la vie cachée et laborieuse de Jésus.

I. O Jésus, nonobstant que vous eussiez tant et de si grandes choses à dire et à faire en la terre, et que vous eussiez pu convertir tant d'âmes, opérer tant de merveilles, et faire tant de bien par votre exemple et par vos saintes prédications, si vous aviez conversé avec les hommes: néanmoins vous n'avez point voulu y converser; ains vous avez mené une vie cachée et inconnue en la terre jusqu'à l'âge de trente ans, n'ayant rien fait en l'extérieur, durant ce temps, qui vous pût faire connaître; ains vous étant toujours tenu caché et retiré dedans votre Père, dans lequel votre esprit, votre coeur, vos pensées, vos désirs et affections étaient sans cesse renfermées. Et vous avez fait cela pour honorer, par cette vie cachée, la vie cachée que vous avez eue de toute éternité dans le sein de votre Père; et pour nous apprendre combien la **solitude et retraite** vous est agréable, puisque, de trente quatre ans que vous avez vécu en la terre, vous n'en avez employé que quatre en la conversation des hommes, et trente dans la **retraite et solitude**. Béni soyez-vous, ô bon Jésus, pour toute la gloire que vous avez rendue à votre Père, durant ces trente ans de votre vie cachée! Faites, s'il vous plaît, qu'en l'honneur de votre vie cachée et solitaire, j'aime désormais la **solitude et retraite**, tant extérieure qu'intérieure. Retirez-moi et me cachez dedans vous. Retirez mon esprit dans votre esprit, mon coeur dans votre coeur, ma vie dans votre vie. De mon côté, je désire avoir soin désormais, moyennant votre grâce, de me retirer de toutes parts par pensée et affection dedans vous, ô mon Jésus, comme dans mon lieu de refuge, dans mon centre, dans mon élément et dans mon paradis, hors lequel il n'y a qu'enfer et perdition. Je veux toujours demeurer en vous, selon ce commandement que vous m'en avez donné: *Manete in me*⁴, c'est-à-dire, dans votre esprit, dans votre amour, dans vos sentiments et inclinations, et n'en sortir plus jamais.

8- Traité de l'honneur dû aux lieux saints (t.2) (1648)

p.16

Apprenons enfin que la maison de Dieu est la maison d'oraison, et partant qu'on n'y doit venir que pour le prier, l'adorer, le louer, lui rendre grâces, lui demander pardon de nos péchés, lui offrir avec les prêtres le très saint Sacrifice de l'autel, assister avec dévotion au service divin, entendre sa sainte parole avec attention, et impétrer de sa bonté toutes les grâces qui nous sont nécessaires pour accomplir en tout et partout sa très aimable volonté. Et pendant qu'on y est, s'y comporter avec toute sorte de piété et de révérence, tant en l'intérieur qu'à l'extérieur, se maintenant dans une posture respectueuse, dans **un silence** profond et dans une modestie et dévotion digne de la sainteté du lieu,

digne de la grandeur des saints et redoutables mystères qui s'y traitent, digne de la majesté de Dieu qui est présent, et digne de la présence des Anges et des Puissances célestes qui tremblent devant sa face: *Tremunt Potestates.*

p.33

“Si on les voit à genoux, c'est devant ces idoles de plâtre et de rouge ⁵, auxquelles il donnent si libéralement le nom de divinités. À peine le Dieu qui les doit juger en a-t-il un salut quand ils entrent dans son temple: Que dis-je à peine en a-t-il un salut? Ils l'honorent quand ils ne le blasphèment point; ils révèrent sa maison quand ils n'y font que des impiétés ordinaires; le prêtre qui leur demande **silence** est à leur avis un extravagant, et si quelqu'un des assistants ose dire une parole pour les reprendre, son zèle pour le moins est indiscret. Cependant leur crime n'est pas petit, puisqu'au dire de saint Augustin, ceux qui causent dans l'église et qui s'y comportent sans respect *non tantum flagella, sed fulgura merentur*, sont dignes que Dieu, non seulement prenne en main les verges pour les châtier en père bénin, mais qu'il s'arme de foudres et de carreaux pour les punir en juge terrible, et pour les écraser et réduire en poudre.”

9- **Traité de l'honneur dû aux lieux saints (t.2) (1648)**

p.45

Je passe sous silence la façon en laquelle se comportent dans les églises plusieurs d'entre ceux qui partout, mais spécialement dans ces lieux-là, devraient être des exemplaires de modestie, de dévotion, **de silence** et de respect en la présence de Dieu. Je ne parle point de la manière étrange en laquelle on célèbre le redoutable Sacrifice de l'autel et le divin Office en beaucoup d'endroits: manière si éloignée de la piété, majesté et sainteté qui est convenable à une action toute sainte et divine comme celle-ci; et si accompagnée d'immodestie, de précipitation et d'irrévérence, pour ne pas dire d'impiété, qu'à voir le maintien de plusieurs sans retenue, leur posture messéante, leurs gestes déréglés, leurs yeux égarés; et à les entendre causer, crier, rire, anticiper les uns sur les autres les choses qu'ils prétendent chanter, en étouffer la plus grande partie entre leurs dents: on croirait qu'ils sont gagés, non pour chanter, mais pour gronder; non pour servir Dieu, mais pour le mépriser; non pour le louer, mais pour se moquer de lui; non pour l'honorer, mais pour le déshonorer et le faire déshonorer aux autres.

10- **Mémorial de la Vie ecclésiastique (t.3) (1668-1681)**

p.41 **2ième Partie. Mémorial des devoirs de l'état...**

18.

Procurer qu'il y ait des maîtres et maîtresses à l'école pour l'instruction des enfants, garçons et filles, ne permettant point, pour quelque prétexte que ce soit, que les filles aillent à l'école chez les hommes.

Visiter quelquefois ces écoles, afin d'exhorter les maîtres et maîtresses d'enseigner le catéchisme aux enfants, et de leur faire faire à genoux les prières du matin et du soir, et surtout de leur apprendre à se comporter dans l'Église avec respect, **silence** et modestie.

p.43 **Ibidem**

24.

Apporter toute la diligence possible pour faire en sorte, que les églises, les cimetières et tous les lieux saints soient révérez et sanctifiés; que toutes choses y soient nettes, propres et en bon ordre, spécialement celles qui servent à l'autel; que notre grand Roi y soit servi avec la décence et l'honneur que mérite sa majesté suprême; que les sacrements y soient saintement administrés; que l'office divin y soit célébré gravement et pieusement, avec toutes les cérémonies extérieures et la dévotion intérieure qui est requise, et que tout le monde se comporte dans la maison de Dieu et devant sa face avec **Le silence**, la modestie et le respect qui est dû à sa divine présence.

11- Mémorial de la Vie ecclésiastique (t.3) (1668-1681)

p.117 4ième partie Directoire pour Retraites

Pour faire la **retraite** avec les dispositions requises, il faut faire sept choses:

La première est de s'humilier en la vue de son indignité et de son incapacité à tout bien.

La seconde, d'entrer véritablement dans l'esprit de **solitude**. Et pour cet effet, renoncer entièrement à toute autre sorte d'affaires, à toute autre étude et à toute autre occupation, pour se donner tout à celle-ci; ne sortir point du tout de la maison, si ce n'est pour quelque sujet absolument nécessaire, au jugement du directeur; garder un continuel **silence**, ne parlant point que pour des choses nécessaires, et en ce cas parlant tout bas; et se donner à Notre-Seigneur, pour s'unir aux saintes dispositions avec lesquelles lui, sa divine Mère, saint Joseph et tous les saints solitaires ont pratiqué la solitude, et à tout ce qu'ils y ont fait et souffert pour l'amour et pour la gloire de Dieu.

Manuel de Prières (t.3) (1668)

p.387 4ième Partie. pour le mardi de la Quinquagésime

O mon Jésus, je désire passer cette Quarantaine avec vous et avec votre sainte Mère, et comme vous et elle l'avez passée, autant que je pourrai, moyennant votre aide. Je vois que vous l'avez employée dans la solitude, vous étant séparé de la compagnie des hommes et même de la très douce conversation de votre très sainte Mère; dans **un silence** perpétuel, dans une oraison continuelle et dans une pénitence très rigoureuse, jeûnant, couchant sur la dure, et souffrant dans le désert plusieurs autres peines extérieures et intérieures. Je vous adore, ô mon Dieu, dans toutes ces choses, et dans les dispositions intérieures de votre âme sainte; je me donne à vous pour vous y accompagner et imiter, autant que vous le désirez de moi. Je veux aimer, avec vous et pour l'amour de vous, la solitude, **le silence**, l'oraison et la pénitence. Donnez-moi la grâce, s'il vous plaît, de me séparer des conversations vaines et inutiles, de m'abstenir de toute parole mauvaise et oiseuse, de mettre mes délices à conserver avec vous dans la prière, de faire toutes mes actions en esprit d'oraison et de récollection, et de porter pour l'amour de vous quelque pénitence et mortification .

12- Le Prédicateur apostolique (t.4) (1685-1673))

p.28 Ch.5 Exemple et édification que le prédicateurs...

Avoir soin de porter la bonne odeur de Jésus-Christ en tout lieu, mais spécialement dans les lieux saints, là où ils doivent montrer aux chrétiens par leur exemple avec quelle piété, **silence** et respect il faut se comporter en la maison de Dieu, et la dévotion et révérence, tant extérieure qu'intérieure, avec laquelle il faut parler à sa divine Majesté.

Enfance Admirable (t.5) (1676)

p.68 Ch.2 Obligations pour la dévotion aux états et mystères...

Mais ce n'est pas tout: le Fils de Dieu a voulu encore que sa très digne Mère ait passé par l'état de l'enfance, afin que la Mère portât en soi une image vivante et une ressemblance parfaite de tous les états de la vie de son Fils, et qu'elle fût, avec son Fils, en tous les états, le modèle et la règle de notre vie.

Elle a été semblable à son Fils dans l'état de sa vie cachée, depuis l'âge de douze ans jusqu'à trente, étant alors dans une vie cachée avec lui.

Elle lui a été semblable dans l'état de sa vie solitaire et pénitente dans le désert, étant pour lors dans une **solitude** conforme à la sienne.

13- Enfance Admirable (t.5) (1676)

p.262

Que fait, premièrement, cette divine Marie ? Qu'est-ce qui se passe en son extérieur et en son intérieur?

La voilà qui fait sa première entrée dans le temple. Elle sait que c'est la maison de Dieu, qui n'est

pas moins sainte que le ciel, et qui ne mérite pas moins de vénération que le ciel, puisque le Dieu du ciel y est aussi présent et y fait autant sa demeure que dans le ciel. Aussi, se persuadant qu'elle est autant devant la face de Dieu comme les Anges qui sont dans le ciel empyrée, elle se comporte dans ce lieu saint avec un merveilleux respect, piété et dévotion. Vous ne voyez rien en elle de puéril ni d'enfantin; vous n'y voyez que des marques d'un profond recueillement et une modestie angélique. Elle ne tourne point la tête ni la vue de côté et d'autre; elle ne regarde personne; ses yeux sont modestement baissés. Elle est dans un profond **silence**; elle ne parle à personne qu'à Dieu. Cette divine Enfant qui est dans ce temple est elle-même un vrai temple, un temple vivant, le temple de la Divinité, et un temple plus auguste et plus saint incomparablement que ce temple matériel. Et néanmoins elle s'humilie profondément, s'estimant très indigne d'être dans ce saint lieu. Et elle y est toujours, non debout ou assise, non pas sur des coussins ou des carreaux de soie, quoiqu'elle soit princesse et d'une race royale;

p.292 **Ch.XXIX pour celle qui font profession de dévotion**

Ces sont celles qui, au lieu d'aimer la **retraite et le silence**, qui est le caractère de la vraie dévotion, aiment fort à courir de côté et d'autre, et à faire des visites mondaines et inutiles, n'ayant d'ailleurs aucun soin de l'éducation de leurs enfants, ni de l'instruction de leurs domestiques, sans avoir égard à ces paroles terribles de saint Paul: *Quiconque n'a pas soin des siens, spécialement de ses domestiques, a renié la foi et est plus coupable devant Dieu qu'un infidèle* ⁶.

Qui savent bien causer des matières de dévotion; mais qui savent bien aussi détracter et s'entretenir des défauts de leur prochain, qui est une des plus certaines marques de la fausse dévotion.

14- **Enfance Admirable (t.5) (1676)**

p.297 **CHAPITRE XXX.-- Pour les Religieuses.**

C'est vous, mes très chères Soeurs, que je regarde et honore comme les images vivantes de notre divine Marie. Car je parle aux véritables religieuses, qui ne sont pas religieuses de nom et aux yeux des hommes seulement, mais qui sont religieuses d'effet et en vérité, devant Dieu et devant les hommes; qui ont été choisies de la divine Bonté pour être appelées à la sainte religion; qui n'y sont pas entrées par des considérations humaines et terrestres, mais par des motifs célestes et divins; qui n'ont pas quitté le monde à demi, mais tout à fait, et qui n'en sont pas séparées de corps seulement, mais de coeur et d'esprit; qui font plus d'état de leur sainte condition, que de celle des princesses et des reines de la terre; qui ne se contentent pas de porter l'habit extérieur de la profession religieuse, mais qui s'efforcent de se dépouiller entièrement d'elles-mêmes, et de se revêtir parfaitement de Jésus-Christ, selon ces paroles du Saint-Esprit: *Induimini Dominum Jesum Christum* ⁷: « Revêtez-vous de Notre-Seigneur Jésus-Christ », c'est-à-dire de ses saintes vertus et de ses divines perfections; qui aiment leur **sainte solitude**, comme un vrai paradis terrestre; qui craignent plus d'en sortir, que les poissons n'appréhendent de sortir de leur élément; qui fuient les parloirs et la communication avec le monde, comme une chose fort périlleuse; qui n'y vont que par charité et par obéissance; qui y demeurent le moins qu'elles peuvent, et qui, pendant qu'elles y sont, ne manquent pas de porter les personnes qui les viennent voir à craindre et à aimer Dieu, à servir la bienheureuse Vierge et à opérer leur salut; qui ne s'entretiennent jamais entre elles des nouvelles, des curiosités et des bagatelles du monde, mais des choses de leur profession; qui mettent tout leur contentement à garder fidèlement et exactement leurs vœux et leurs règles, pour l'amour de celui qu'elles aiment plus qu'elles-mêmes; qui mettent leurs délices à converser, dans l'oraison et dans la lecture des livres de piété, avec celui qui nous assure que ses délices sont d'être avec les enfants des hommes ⁸;...

15- **Enfance Admirable (t.5) (1676)**

p.284 **Ch.XXV111 Exhortation aux filles et femmes chrétiennes...**

Au lieu d'entendre la sainte messe ou la parole de Dieu avec **silence** et respect, et de pleurer leurs crimes, dont elles sont chargées, vous les voyez rire, causer et faire causer les autres. Au lieu de paraître devant Dieu qui est leur Roi et leur Juge qui les jugera bientôt en sa rigueur, au lieu, dis-je, de paraître devant sa face en esprit d'humilité et d'abaissement, elles font porter insolemment leur

queue, traitant le Monarque du ciel avec moins de respect qu'un prince de la terre, dans la maison duquel elles n'oseraient se présenter en cet état.

p.299 **Ch.XXX Pour les religieuses**

Mais il y en a aussi plusieurs qui sont plus religieuses de nom que d'effet; qui sont de corps dans le monastère, mais d'esprit et de coeur dans le monde; qui font plus d'état de leur naissance séculière, par laquelle elles sont nées dans l'ire et dans la malédiction de Dieu, que de leur profession religieuse, par laquelle elles sont faites épouses d'un Dieu; qui sont très lâches et très infidèles en l'observance de leurs voeux et de leurs règles; qui haïssent leur clôture comme une prison, et cherchent toutes sortes de prétextes pour la rompre; qui ont aversion pour leur cellule, comme un criminel a pour son cachot; qui ne savent pas ce que c'est que de garder le **silence** et de mortifier leur langue, quoique le Saint-Esprit leur déclare, par la bouche de saint Jacques: " Que celui qui s'imagine être religieux, et qui ne sait pas refréner sa langue, est un séducteur qui se trompe et séduit soi-même, Seducens cor suum, et qui n'a qu'une vaine et fausse religion".

p.300 **Ibidem**

Qui, ne se contentant pas de mépriser leurs règles qui leur ordonnent d'observer le **silence** en certains temps et en certains lieux de leurs monastères, mettent sous leurs pieds les commandements même de Dieu, et les sacrés canons de tant de saints Conciles, qui ordonnent à tous les chrétiens de garder le **silence** dans la maison de Dieu, qui est la maison d'oraison.

16- **Enfance Admirable (t.5) (1676)**

p.459 **CHAPITRE XIII.-- Méditation sur le silence de la bienheureuse Vierge dans sa sainte Enfance.**

Considérez que le **silence** est une chose merveilleusement agréable à Dieu, puisque le Fils de Dieu, qui est la parole éternelle du Père, et qui est venu en ce monde pour parler aux hommes, pour les prêcher et instruire, et qui avait des choses si grandes, si importantes et si nécessaires à leur dire, a passé néanmoins presque toute sa vie dans le **silence**, ayant observé très exactement la règle que son Père lui avait donnée de le garder dans son Enfance, dans sa vie cachée jusqu'à l'âge de trente ans, dans sa **solitude** au désert et dans sa sainte Passion, sans s'en être jamais dispensé, quoique ayant eu plusieurs fois de grandes raisons de le faire: comme lorsque les saints Rois vinrent de si loin pour l'adorer, et lorsque Hérode le cherche pour le massacrer. Et il ne s'est pas contenté de garder le **silence** dans sa vie mortelle et passible, il le garde encore depuis qu'il est dans l'état de sa vie glorieuse au très saint Sacrement de l'Autel, où il est dans un **silence** continué depuis plus de seize cents ans.

Considérez les raisons pour lesquelles notre Sauveur s'est rendu si exact à garder ainsi le **silence**, qui sont trois principales:

C'est, premièrement, pour nous apprendre que Dieu est beaucoup glorifié dans le **silence**. Car le Fils de Dieu, qui est venu en la terre premièrement et principalement pour y honorer son Père, ayant très bien connu les moyens par lesquels il le pouvait glorifier davantage, et ayant choisi le **silence**, c'est une preuve infaillible que c'est un moyen très excellent d'honorer Dieu et de lui plaire.

Secondement, il a vécu dans le **silence**, pour réparer tout le déshonneur que les hommes rendent à Dieu par les péchés de la parole.

Troisièmement, pour nous mériter et acquérir la grâce de faire bon usage de notre langue.

Rendez-lui grâce de toute la gloire qu'il a rendue à son Père par son **silence**, et de l'exemple qu'il vous a donné en ceci; et le priez de vous donner la grâce de le suivre.

17- **Enfance Admirable (t.5) (1676)**

p.461 **Ibidem**
SECOND POINT.

Considérez que la bienheureuse Vierge a été possédée et animée dès son Enfance, du même Esprit

qui devait posséder et conduire celui dont elle devait être la Mère; et qu'elle a commencé dès lors à pratiquer ce que ce divin Esprit devait enseigner à tous les fidèles par la bouche de saint Paul, en ces paroles: *Ayez en vous les sentiments de Jésus-Christ* ⁹. Elle a aimé dès lors ce qu'il devait aimer; elle a eu en haine ce qu'il devait haïr. C'est pourquoi elle a eu une singulière affection pour le **silence**, et une grande aversion pour le beaucoup parler.

Aussi ne lisons-nous point, ni dans l'Évangile, ni dans aucun historien ecclésiastique, ni dans aucun autre livre, qu'elle ait dit une seule parole durant son Enfance, soit pendant qu'elle a demeuré en la maison de ses parents, soit lorsqu'elle en est sortie pour s'aller présenter à Dieu dans le temple, soit pendant qu'elle y a fait sa demeure. Et nous ne trouvons point dans le saint Évangile qu'elle ait parlé que sept fois en tout le reste de sa vie, et encore fort peu à chaque fois.

O divine Vierge, je vous donne mon cœur et ma langue: prenez une pleine et parfaite possession de l'un et de l'autre. Faites que je n'aie point de cœur que pour aimer votre Fils et vous, et que je n'aie point de langue que pour parler le langage de mon très adorable Père et de ma très aimable Mère.

TROISIÈME POINT.

Considérez attentivement ces paroles du Saint-Esprit, parlant par la bouche de saint Jacques: La langue est un abîme d'iniquité: *Lingua universitas iniquitatis* ¹⁰. C'est la source des blasphèmes, des impiétés, des malédictions, des calomnies, des médisances, des faux témoignages, des parjures, des mensonges, des tromperies, des railleries, des murmures, des paroles injurieuses et piquantes, des paroles lascives, et d'une infinité d'autres péchés.

18- **Enfance Admirable (t.5) (1676)**

p.462 **Ibidem**

C'est pourquoi Dieu aime infiniment le **silence**, parce que le **silence** préserve les âmes de tous ces péchés, et de tous les maux qu'ils traînent après eux. De là vient que le même Saint-Esprit crie par la bouche du même saint Jacques: *Que celui qui ne sait point refréner et mortifier sa langue, sait fort bien tromper et séduire son cœur; mais qu'il ne sait pas ce que c'est que vertu et religion, n'en ayant point qui ne soit fausse et imaginaire seulement* ¹¹. Et au contraire, *que celui-là est arrivé au point de sa perfection, qui ne pêche point en ses paroles* ¹².

Dieu aime encore le **silence**, parce que c'est un sacrifice que nous lui faisons de la passion et de l'inclination grande que nous avons de parler. C'est un sacrifice qui lui plaît tant, que même il a fort agréable que nous nous abstenions quelquefois des bonnes paroles: *Obmutui et humiliatus sum, et silui a bonis*, dit le saint Prophète ¹³: « Je me suis tu, et me suis humilié, et me suis abstenu même de dire de bonnes choses. » C'est pourquoi Notre-Seigneur et sa sainte Mère se sont abstenus de dire tant de choses si saintes et si bonnes, car ils n'en pouvaient dire d'autres. C'est pourquoi saint Jean-Baptiste a été près de trente ans dans les déserts sans parler, et s'y est retiré: *Ne levi saltem maculare vitam fame posset*: « De peur de mettre quelque tache en sa vie, par quelque parole oiseuse. » C'est pourquoi encore on a vu tant de milliers de Saints qui ont passé toute leur vie dans la **solitude** et dans le **silence**. C'est pourquoi enfin tous les fondateurs des saints Ordres qui sont dans l'Église, ont tant recommandé le **silence** et la mortification de la langue, dans les règles qu'ils y ont établies: et avec grande raison;

19- **Enfance Admirable (t.5) (1676)**

p.463 **Ibidem**

car les louanges même que notre langue donne à Dieu ne sont qu'une hypocrisie, selon la parole de notre Sauveur ¹⁴, quand elles ne procèdent que de la langue seule, n'étant point unies avec le cœur. La voix de la langue, dit saint Augustin, n'est point écoutée de Dieu, si elle n'est jointe avec celle du cœur: *Cor hominis ad aures Dei*; et Dieu n'a point d'oreilles pour entendre la langue, si elle ne parle avec le cœur: *aures Dei ad cor hominis* ¹⁵.

Cela étant ainsi, quelle estime, quelle affection devons-nous avoir pour le **silence** ! Quel désir d'imiter en ceci notre divine Enfant ! Quel soin de mortifier notre langue, et de nous garder pour le moins des mauvaises paroles, des mensonges, des médisances, des moqueries, des railleries, des murmures, etc. Enfin, souvenons-nous que Notre-Seigneur a dit qu'il nous demandera compte, au grand

jour du jugement, de toutes les paroles oiseuses que nous aurons dites.

Demandons-lui pardon de tous les péchés que nous avons commis par le mauvais usage de notre langue. Prions-le de les réparer, et prions la bienheureuse Vierge de nous obtenir la grâce d'imiter son Fils et elle, dans le divin usage qu'ils ont fait de leur très sainte langue, et dans l'amour très singulier qu'ils ont pour le **silence**.

p.420 3^{ième}P.,ch.3, Des vertus de l'enfance de Marie

10. Si vous désirez vous garder des péchés de la langue, qui sont très pernicieux et en très grand nombre, ayez une affection particulière pour le **silence**, que notre glorieuse Enfant a observé si religieusement, vous souvenant de ces oracles du Saint-Esprit: Que « le beaucoup parler est la source de beaucoup de péchés »: *In multi loquio non deerit peccatum*¹⁶,...

20- Le Coeur Admirable (t.6) (1680-81))

p.24

Admirable dans le très parfait usage que vous avez fait, O divine Mère, de la privation que vous avez portée de la présence de ce même Fils, pendant les quarante jours qu'il a été retiré dans le désert, et de la **solitude** conforme à la sienne que vous avez soufferte durant cette quarantaine.

p.384 Liv.1V,ch.1V, C.M., image de la Pureté et Sainteté de Dieu

Mais, comme la sainteté de Dieu le sépare et l'éloigne infiniment de tout ce qui n'est point lui, sa bonté l'applique et le donne avec une profusion inconcevable une infinité de choses qui sont hors de lui. Sa sainteté l'a tenu caché et retiré en lui-même durant toute une éternité. Sa bonté a fait qu'il est sorti de sa divine **solitude**, et qu'il a communiqué et communiquera à toute éternité son être et ses perfections à un nombre innombrable de créatures; ce qu'il fait néanmoins sans intéresser ni préjudicier aucunement sa très sainte pureté, et sa très pure sainteté. Car, comme les rayons du soleil sont tous les jours dans la boue et dans l'ordure, sans s'y mêler néanmoins, sans s'y attacher et sans rien perdre de leur éclat et netteté; aussi, quoique Dieu remplisse le ciel, la terre et l'enfer même, et toutes les créatures qui sont en l'univers. et qu'il soit appliqué au gouvernement et la conduite de toutes choses, c'est néanmoins sans aucun mélange ni engagement, et sans aucune diminution de sa très excellente pureté et de sa très parfaite sainteté, demeurant aussi libre et dégagé de tout ce qui n'est point lui, et aussi appliqué et uni à soi-même, comme s'il n'y avait que lui seul, et comme il était avant la création du monde. Voilà ce que c'est que la pureté et la Sainteté de Dieu, et comme ces deux divines perfections ne sont qu'une même chose.

21- Le Coeur Admirable (t.7) (1680-81))

p.27 Liv.v,ch.2, C.de M. image de Mansuétude, Patience, Clémence de Dieu.

Cependant que fait cette très douce Brebis, voyant ainsi déchirer, écorcher, égorger son très cher et très innocent Agneau qu'elle aime d'un amour qui n'en a jamais eu de pareil ? Crie-t-elle contre les meurtriers qui le massacrent ainsi impitoyablement ? Se plaint-elle du tort et de l'injustice qu'on lui fait? Demande-t-elle justice au Père éternel? Rien moins, elle demeure dans le **silence**; on n'entend pas une seule parole ni la moindre plainte sortir de sa bouche; on n'entend que ses soupirs, on ne voit que ses larmes. Son Coeur très bénin ne se laisse point aller à aucun ressentiment ni à aucun mouvement d'impatience, ni d'aigreur, ni d'aversion au regard de ceux qui lui font souffrir tant de supplices; au contraire, il demeure toujours si plein de mansuétude, de patience et de clémence, qu'à l'imitation de son Jésus, elle excuse ceux qui lui arrachent l'âme du corps avec tant de rage, disant de coeur pour eux au Père éternel les mêmes paroles qu'il lui dit de bouche et de coeur tout ensemble: *Pater dimitte illis, non enim sciunt quid faciunt*¹⁷; et lui offrant pour leur salut le précieux sang qu'ils tirent de ses veines, les souffrances qu'ils lui font porter, la mort qu'ils lui font endurer; et étant disposée de se sacrifier aussi elle-même avec son Fils pour ces misérables, s'il en était besoin.

22- Le Coeur Admirable (t.7) (1680-81))

p.320

Voilà les sentiments que cette Vierge très sacrée portait toujours dans son Coeur, en tout ce qui lui arrivait. Quand l'archange saint Gabriel lui annonça qu'elle concevrait le Fils de Dieu, elle lui répondit: *Voici la servante du Seigneur; qu'il me soit fait selon votre parole*. Cependant elle souffrit ensuite un des grands martyres qu'elle endura jamais en sa vie, au rapport desaint Bernardin, qui dit¹⁸, qu'encore qu'elle eût mieux aimé mourir de mille morts que de donner lieu à saint Joseph de soupçonner quelque chose contre son honneur, jamais pourtant elle n'en dit un seul mot, remettant le tout à la divine Providence. Or il est certain qu'une Vierge, et une telle Vierge, épouse d'un tel mari, se voir enceinte, savoir que son époux le connaissait, qu'il en portait en son âme une peine incroyable, ne sachant que dire là-dessus, et qu'il avait sujet, dans son ignorance, d'en former de terribles soupçons: elle qui voyait tout cela, qui était extrêmement tendre à la pudeur virginale, qui pouvait d'un mot guérir tout cela et délivrer saint Joseph et elle-même d'une peine très piquante, jamais pourtant elle ne dit un seul mot, mais elle souffrit en **silence** cette confusion qui lui était plus sensible que la mort. Quelle admirable conformité de volonté ! Quel supplice intolérable ! Quel abandonnement total à la conduite de Dieu ! Il fallut que saint Gabriel vînt derechef du ciel pour avertir saint Joseph, et lui ouvrir le secret de l'affaire et le tirer de peine.

p.355

Mais, pour dire beaucoup en peu de paroles, sachez que cet amour indicible possédait, remplissait et pénétrait tellement le Coeur, et l'âme, et toutes les puissances de cette Vierge Mère, qu'il était véritablement l'âme de son âme, la vie de sa vie, l'esprit de son esprit et le Coeur de son Coeur. De sorte que l'amour était tout et faisait tout en elle et par elle. Si elle priait, c'était l'amour qui priait en elle et par elle; si elle adorait et louait Dieu, c'était l'amour qui l'adorait et le louait en elle et par elle; si elle parlait, c'était l'amour qui parlait en elle et par elle; si elle se taisait, c'était l'amour qui la tenait dans **le silence**; si elle travaillait, c'était l'amour qui l'appliquait au travail; si elle se reposait, c'était l'amour qui la mettait dans le repos; si elle mangeait ou buvait, c'était pour obéir à ces paroles du Saint-Esprit, qui est l'amour essentiel: *Soit que vous*

23- Le Coeur Admirable (t.7) (1680-81))

p.483 Liv.1X,ch.5, C.de M. un abîme d'humilité

Le quatrième effet de l'humilité du très digne Coeur de cette divine Vierge est, qu'après avoir conçu le Fils unique de Dieu dans ses bénites entrailles, elle ne manifeste à personne, non pas même à son époux saint Joseph, cet admirable mystère qui la relève si haut, la mettant au-dessus de tous les Séraphins, et la faisant Mère de Dieu, et conséquemment mettant tout le monde sous ses pieds; et elle n'en aurait jamais dit mot à personne, si sainte Élisabeth n'en avait eu connaissance par la révélation du Saint-Esprit. C'est sur ce prodigieux **silence**, procédant de la merveilleuse humilité de la Mère du Sauveur, que saint Thomas de Villeneuve tout transporté s'écrie: O merveilleuse modestie ! ô humilité nonpareille ! ô sévérité ! ô prudence ! o constance admirable ! Que dirai-je de vous, ô sacrée Vierge ? Vous voilà Mère de Dieu, Dame de l'univers, Reine du ciel et de la terre; Voilà le plus grand mystère, la plus incomparable merveille qui vient d'être accomplie, par la vertu divine, dans vos bénites entrailles, et vous n'en dites mot à personne; personne n'en sait rien, vous gardez exactement ce grand secret, vous demeurez dans un profond **silence**, jusqu'à ce qu'étant chez votre cousine sainte Élisabeth, vous voyez que Dieu a découvert ce miracle des miracles. C'est alors que, rompant votre **silence**, vous faites retentir jusqu'au ciel ce divin Cantique à la louange et à la gloire de celui qui est l'auteur de tant de merveilles: *Magnificat anima mea Dominum* .

p.226 N.B. t.8, liv.12,ch.V,Amour infini de Jésus...à la Passion.

Puis, voyant qu'il était temps d'aller chercher et accompagner son Fils unique dans ses tourments, elle sortit, dès le point du jour, de sa maison, imitant son divin Agneau dans **le silence**, comme une brebis muette, baignant le chemin de ses larmes, et son Coeur envoyant mille soupirs ardents vers le ciel. Queles dévots de cette Vierge désolée marchent désormais volontiers par une voie par laquelle ils l'accompagnent avec douleur dans ses douleurs.

24- Constitution de la C.J.M. (t.9) (1658)

p.39 Intro (P.Lebrun)

Les prescriptions relatives à la charité occupent toute la quatrième partie des Constitutions. La cinquième roule sur les vertus morales. Le P. Eudes y traite de l'humilité, de l'obéissance, de la pauvreté, de la chasteté, de la sobriété, de la modestie, de la simplicité, de la vérité et fidélité en ses paroles et promesses, de la netteté, et du silence.

p.164 CHAPITRE V.--De ce qu'il faut faire en chaque année.

Tous les ans, chaque ecclésiastique fera une retraite de dix jours, et les frères domestiques de trois jours. Et en ce temps-là, les uns et les autres feront leur confession annuelle. Et le Supérieur aura grand soin de pratiquer le premier ce règlement, et de le faire pratiquer aux autres, et de donner à un chacun le temps qui lui sera convenable; et si quelqu'un y manque par sa faute, il en avertira le Supérieur de la Congrégation.

Les Supérieurs et ceux d'entre les prêtres qui auront passé dix ans dans la Congrégation, pourront se donner eux-mêmes les exercices de la retraite, s'ils n'aiment mieux prier quelque autre de les leur donner. Tous les autres les prendront du Directeur des Retraites.

p.242

Si quelques laïques désirent faire la retraite ou l'exercice des dix jours dans nos maisons, ils y seront reçus avec toute la charité possible.

25- Constitution de la C.J.M. (t.9) (1658)

p.289 CHAPITRE XII.--Du Silence.

On doit estimer le silence pour une chose merveilleusement sainte et agréable à Dieu, puisque Notre-Seigneur Jésus-Christ qui est le Verbe et la parole éternelle du Père, et qui est venu en ce monde pour parler aux hommes, pour les prêcher et instruire, et qui avait tant de choses grandes et importantes à dire, et de la bouche duquel il ne pouvait rien sortir qui ne fût très saint et très divin, a voulu néanmoins demeurer si longtemps dans le silence, durant l'état de sa sainte Enfance, durant les trente ans de sa vie cachée, durant les quarante jours de sa retraite dans le désert; et qu'il y est encore depuis plus de seize cents ans, et y sera jusqu'à la fin du monde dans le très saint Sacrement de l'autel.

Certainement ce très adorable Sauveur n'étant venu en la terre que pour glorifier son Père, et pour nous montrer par son exemple les moyens qui sont plus propres pour l'honorer et pour sanctifier nos âmes, et ayant choisi et pratiqué celui-ci si parfaitement, il faut croire qu'il est très excellent et très puissant pour nous conduire à cette fin. Vu encore que la très sacrée Vierge sa Mère et tous les Saints se sont étudiés spécialement de le suivre dans cette voie, qui est une des plus courtes pour aller à Dieu et à la perfection chrétienne, puisque l'apôtre saint Jacques nous assure que celui qui ne pêche point en ses paroles est parfait, et qu'au contraire celui qui croit avoir l'esprit de la religion chrétienne, et qui ne sait point retenir sa langue, se séduit soi-même et n'a qu'une vaine et fausse religion.

C'est pourquoi les vrais enfants de la Congrégation qui désireront tenir le chemin que Notre-Seigneur, sa bienheureuse Mère et tous les Saints ont tenu, auront une affection singulière pour le silence, et prendront un soin particulier de le garder exactement aux lieux et aux temps suivants:

26- Constitution de N.D. de Charité (t.10) (1682)

p.25 Intro (P.Lebrun)

Bien qu'assujetties à la solitude et au silence de la vie claustrale, les Religieuses de Notre-Dame de Charité sont vouées à l'apostolat. Elles ne peuvent se sanctifier qu'en se dévouant au salut des âmes, et tout dans leur vie, leurs vœux, leurs travaux, leurs prières, leurs sacrifices, est une condition et un moyen d'apostolat¹⁹: alors que les mêmes observances et les mêmes exercices ne sont pour les Religieuses de la Visitation qu'un moyen de mortifier la nature et de s'unir à Dieu.

p.32 **Intro (P.Lebrun)**

Le P. Eudes ne revient pas sur le zèle pour le salut des âmes, qui est la vertu propre de l'Institut. Il en avait suffisamment parlé dans la première constitution. Les vertus dont il s'occupe sont, outre l'obéissance, la chasteté et la pauvreté, qui sont les vertus caractéristiques de l'état religieux, la charité, la reconnaissance, l'humilité, la modestie, la simplicité, et le **silence** qui, sans être une vertu proprement dite, mérite d'être rangé à la suite des vertus, dont il est bien souvent la sauvegarde.

Il est rare que, dans cette partie des Constitutions, le B. P. Eudes s'en tienne au texte de saint François de Sales. Presque toujours il y mêle ses vues personnelles et y ajoute des prescriptions de détail, dont l'expérience lui avait montré l'importance. C'est ce qui a lieu, en particulier, dans les constitutions sur l'obéissance, la chasteté, l'humilité, le **silence**: elles sont en grande partie l'oeuvre du P. Eudes. Quand à celles qui ont pour objet la reconnaissance et la charité, elles sont presque entièrement de sa main. La seconde est admirable. Nous ne croyons pas qu'il y en ait une seule, dans tout le livre, qui soit empreinte d'une plus exquise suavité.

27- **Constitution de N.D. de Charité (t.10) (1682)**

p.125 **Constitution XXV111 Du silence**

même texte que dans les Constitutions de la c.j.m.

p.181 **CHAPITRE IV.--Du silence qu'elles garderont.**

Afin de satisfaire en quelque partie à la divine Justice pour les péchés de paroles qu'elles ont commis, et d'apprendre à mortifier leur langue, laquelle, selon l'apôtre saint Jacques, est la source de toute iniquité, elles s'abstiendront de parler et garderont le **silence**: 1. Depuis le premier coup de Matines, jusques à la fin de Prime du jour suivant. etc.

p.204 **ARTICLE VIII.--Du Silence.**

Sitôt que l'obéissance sera donnée, les Soeurs qui n'ont rien à demander se retireront en leurs cellules, ou autre lieu qui leur sera convenable, pour faire leurs ouvrages et ce qui leur aura été ordonné. Qu'en entrant elles se mettent plus particulièrement en la présence de Dieu, lui demandant la grâce d'employer le **silence** selon la fin pour laquelle il a été saintement institué, qui est non seulement pour empêcher le vain babil, mais aussi pour retrancher les pensées vagabondes et inutiles, s'entretenant avec l'Époux, et pour prendre nouvelles forces pour travailler sans cesse à son divin service.

p. 294 **Directoire et Coutumier**

2. COMME IL FAUT CONFÉRER L'EXTREME-ONCTION

A l'onction de la bouche.--Accepter le **silence** de la mort, pour satisfaire à la justice de Dieu, en punition de tous les péchés commis par la parole et par les dérèglements dans le manger. En recevant l'onction, implorer la divine Miséricorde d'un coeur vraiment humilié, et demander à Jésus-Christ l'application du mérite de son **silence**, de ses divines prédications et de ses saints jeûnes.

« Si j'entreprends de me justifier, ma propre bouche me condamnera ²⁰. »

28- **Lettres (t.10)**

p.526 **LETTRE XV** ²¹

A la Mère Patin. Le Bienheureux la félicite d'avoir célébré la fête du Coeur de Marie; puis il exprime la crainte qu'il a de la voir élue pour la fondation de Saint-Lô, et lui indique la conduite à tenir pendant le Carême.

De Rouen, ce 15 février 1660...

Je salue toutes nos chères Soeurs en général et en particulier, en l'amour sacré du très saint

Coeur de Jésus et de Marie, et les prie de ne manquer pas d'aller tous les jours, durant ce Carême, visiter notre très aimable Sauveur, au nom de tout le genre humain, dans le désert, pour se prosterner à ses pieds, afin de l'adorer dans tout ce qui se passe en lui, extérieurement et intérieurement, de le remercier de tout ce qu'il fait et souffre pour elles et pour tous les hommes, de lui demander pardon de tous les péchés pour lesquels il porte une si rigoureuse pénitence, de se donner à lui pour s'unir aux saintes dispositions avec lesquelles il jeûne, il prie, il garde le **silence et la solitude**, et de tâcher de l'imiter en toutes ces choses; et après cela, d'aller visiter aussi sa très sainte Mère, qui est dans un état conforme à celui de son Fils, pour la saluer et honorer en cet état, pour la remercier, pour s'unir à elle, pour la prier, etc.

Je suis de tout mon coeur, parlant à la très chère Mère et à ses très chères Filles mes très chères Soeurs,

Tout vôtre,

JEAN EUDES, Prêtre Missionnaire.

29- **Lettres (t.10)**

p.474 **LETTRE LXXXVIII** ²²

Au Supérieur du Séminaire de Rouen ²³. **Qui l'engageait à répondre au libelle de l'Abbé d'Aulnay.**

[1675.]

Je vous rends mille grâces, mon très cher et très aimé frère, de la charitable et cordiale lettre que vous m'avez écrite, dont je vous suis très obligé, et à ces Messieurs qui y sont marqués. Je vous prie de leur en témoigner mes reconnaissances et leur en rendre un million de grâces de ma part. Leur zèle et leur bonté sont très louables; mais, parce que je ne trouve point dans le saint Évangile que notre divin et adorable Maître ait employé la voie et les moyens qui sont marqués dans votre lettre, pour se défendre de l'injustice et de la cruauté que les Juifs ont exercée contre lui, je ne puis me résoudre de faire autre chose, sinon de tâcher de l'imiter dans sa patience et dans son **silence**: *Jésus autem tacebat* ²⁴. Peut-être que Dieu suscitera quelqu'un qui répondra au libelle ²⁵. Quoi qu'il en soit, j'embrasse de bon coeur toutes les croix qu'il plaira à Dieu de me donner, le supplie très instamment de me pardonner et à ceux qui me persécutent. Le nombre de mes péchés en mérite mille fois davantage...

p.107 **Memoriale beneficiorum Dei.**

17. Les années 1625 et 1626, Dieu m'ayant donné une infirmité corporelle qui m'empêchait de travailler extérieurement, il me donna ces deux années pour les employer en la retraite, et pour vaquer à l'oraison, à la lecture des livres de piété, et en d'autres exercices spirituels : ce qui me fut une grâce très particulière, dont je dois bénir et remercier éternellement sa divine bonté.

Misericordias Domini in aeternum cantabo.

Études

LE BIENNEUREUX JEAN EUDES

et l'Oeuvre des Retraites Spirituelles

PAR

le P. C. LEBRUN, Eudiste

Collection de la Bibliothèque des Exercices
de Saint Ignace

Études et documents no.56

1919

RÉDACTION

Bibliothèque des Exercices
7, Rue des Augustins
ENGHIEN (BELGIQUE)

ADMINISTRATION

Librairie P. Lethielleux
10, Rue Casset
PARIS (61 ARR-1)

COLLECTION DE LA BIBLIOTHEQUE DES EXERCICES DE SAINT IGNACE

No 56 (1919)

Le bienheureux Jean Eudes
ET L'ŒUVRE DES RETRAITES SPIRITUELLES

le P. C. LEBRUN.

NOTE PRÉLIMINAIRE

Déjà nous avons eu l'occasion de signaler parmi les zélateurs les plus actifs de l'œuvre des retraites spirituelles le Bienheureux Jean Eudes (voir le fascicule no 41 de la Collection de la Bibliothèque des Exercices, p.111). Nous nous promettons de revenir sur ce sujet, et de montrer avec quelle vaillance apostolique le Fondateur de la Congrégation de Jésus et Marie s'occupait de cette oeuvre importante et avait enflammé ses disciples de son zèle pour les retraites.

Notre projet a rencontré chez les Révérends Pères Eudistes un favorable accueil, et l'un d'eux, le Révérend Père C. Lebrun, a bien voulu mettre son talent et sa science à notre disposition pour la composition d'un fascicule spécial sur le Bienheureux Jean Eudes, les Eudistes et l'œuvre des retraites spirituelles. Nous le remercions vivement de sa fraternelle collaboration, et nous prions le Bienheureux Jean Eudes et saint Ignace de lui en témoigner par des faveurs spéciales leur commune gratitude. Nous demandons à nos abonnés et à nos lecteurs de joindre leurs prières aux nôtres près des Sacrés Cœurs de Jésus et de Marie, pour payer la dette de reconnaissance que nous avons contractée envers le P.C. Lebrun.

2 -

Sources principales
de la présente étude historique

SOURCES PRINCIPALES

DE LA PRÉSENTE ETUDE HISTORIQUE

B. JEAN EUDES : Oeuvres complètes, 12 vol. Paris, Lethielleux, 1905-1911.

COSTIL : Annales de la Congrégation de Jésus et Marie. Ms.

COSTIL & MASSELIN : Fleurs de la Congrégation de Jésus et Marie. Ms.

BOULAY : Vie du R. Jean Eudes, 4 vol. in-8o. Paris, Lethielleux, 1905-1908.

DAON: Conduite des confesseurs au tribunal de la pénitence, 1 vol. Paris, 1738.

- Conduite des âmes dans les voies du salut, 1 vol. Paris> 1753.

SEVOY, : Devoirs ecclésiastiques, 4 vol. Paris, 1760-1762.

BEURRIER (Vincent) : Conférences ecclésiastiques sur le sacerdoce, les fêtes et les mystères, 1 vol. Paris, 1779. Sermons et discours, 2 vol. Paris, 1784.

ORY : Origines de Notre-Dame de Charité, 1 vol. Abbeville, 1891.

DAUPHIN Le P. Louis de la Morinière,, 1 vol. Paris, 1893.

Histoire des Séminaires de Rennes et de Dol, 1 vol. Paris, 1910.

MASSICOT Directoire à l'usage des missionnaires de la Congrégation de Jésus et Marie, 1 vol. Abbeville, 1900.

Entretiens de la V.Mère Marie de Ste Euphrasie Pelletier, 1 vol. Angers, 1885.

La Religieuse de N.-D. de Charité en solitude, 1 vol. Besançon, 1898.

Retraites Ecclésiastiques, 1734, 3 vol. in-12 (d'origine eudiste), publiés sans nom d'auteur ni lieu d'impression et attribués à un ancien supérieur du séminaire de Domfront.

Analyse des Instructions de Mr Miguel, missionnaire, pendant la retraite des hommes à Agen, laite., de mémoire par J. J. Lacoste, ex-professeur d'histoire. 1 vol. Agen, de l'imprimerie de R. (L. Noubel, 1806. (Mr Miguel était de la Compagnie des Eudistes. (Voir Perennès, Dictionnaire de Bibliographie Catholique, Migne. Encyclop. cath., série 111, t. 40, c. 23).

On trouvera d'autres indications bibliographiques au bas des pages de notre travail.

	Pages
AVANT-PROPOS	3
PREMIERE PARTIE. - La pratique des retraites dans les instituts fondés par le B. Jean Eudes.	
1. Fidélité du Bienheureux aux exercices de la retraite	7
2. La pratique des retraites dans la Congrégation de Jésus et Marie	8
3. La pratique des retraites chez les Religieuses de Notre-Dame de Charité	14
4. La pratique des retraites dans la Société du Cœur de la Mère admirable .	17
SECONDE PARTIE. - Part que les Eudistes ont prise à l'établissement et à la diffusion des retraites spirituelles.	
1. Retraites, d'ordinands	19
2. Retraites sacerdotales	25
3. Retraites de religieux et de religieuses	36
4. Retraites pour les personnes du monde. Retraites d'hommes, de femmes, de soldats, de mendiants.	38
Retraites de collèges	43
6. Retraites de première communion	45
7. Maisons de retraites dirigées par les Eudistes au XVIIIe siècle.	47
A. Retraites de Dol (p. 47)	
B. de Ste-Anne de la Bosserie(p. 50),	
C. de Pleines-Fougères (p. 51),	
D. Retraites établies ou prêchées par les Eudistes (p. 51).	
TROISIEME PARTIE. - Méthode suivie par le Bienheureux et ses enfants dans la direction des retraites.	
1. RETRAITES PRIVÉES. - 1. L'office du directeur des retraites	54
2. Pour quelles fins on doit faire la retraite	56
3. Dispositions requises	57
4. Ordre des exercices	59
5. Méditations	59
6. Examens extraordinaires	62
7. Lectures .	63
8. Clôture de la retraite	64
II. RETRAITES PUBLIQUES . . .	64

CUM SUPERIORUM PERMISSU.

Imprimatur: Tornaci, 1. Julii 1919.
V, CANTINEAU,
Vic. Gen.

AVANT-PROPOS

Le Bienheureux Jean Eudes a été, de son temps, l'un des apôtres les plus zélés des exercices spirituels.

Dans son livre du Royaume de Jésus (P. 3, n- XVIII), il s'est plu à en proclamer l'importance et la douceur.

« C'est, dit-il, une chose très sainte, très importante et dont l'utilité ne peut être parfaitement connue que de ceux qui l'expérimentent, que de prendre tous les ans quelque temps pour vaquer à Dieu, et s'employer dans les exercices de la piété et de l'oraison avec plus de soin qu'à l'ordinaire. Car, comme les personnes du monde, outre la réfection ordinaire qu'elles donnent tous les jours à leurs corps, font encore quelquefois des festins, où elles se réjouissent plus qu'elles n'ont de coutume ordinairement: aussi est-il bien à propos que tous les chrétiens, qui font profession de vivre saintement, outre les exercices ordinaires de dévotion, aient leurs festins et réjouissances spirituelles extraordinaires, en s'appliquant à Dieu, et en s'employant à l'aimer et glorifier avec plus d'affection et de ferveur qu'à l'ordinaire. Car c'est en cela vraiment que consiste la parfaite joie et les véritables délices, à traiter et converser avec Dieu par le moyen de la sainte oraison.

« C'est à quoi saint Paul exhorte non seulement les religieux et les religieuses, mais aussi tous les chrétiens, et même les personnes mariées, leur conseillant de se séparer quelquefois, pour un temps,

4- AVANT-PROPOS

des usages et obligations mutuelles de leur condition, pour vaquer à l'oraison.

" C'est ce qui a été pratiqué de tout temps dans l'Eglise de Dieu. Car nous lisons de plusieurs saints et prélats de l'Eglise que se démettant du soin de leurs occupations ordinaires et affaires domestiques, ils se retiraient souvent pour quelque temps en des lieux solitaires, pour s'appliquer totalement à contempler, aimer et glorifier Dieu.

« C'est ce que j'appelle retraite annuelle, parce que cela est pratiqué tous les ans, une fois pour le moins, dans toutes les communautés religieuses dans lesquelles la piété et l'amour de Dieu règnent. Cela est pratiqué aussi par plusieurs personnes du monde, qui prennent, tous les ans, huit ou dix jours, durant lesquels elles disent adieu entièrement à tous les soins des choses terrestres, et se retirent dans quelque maison sainte, pour s'employer totalement durant ce temps dans les exercices de la piété et du divin amour.»

Les enfants du Bienheureux ont toujours partagé les sentiments de leur Père sur l'importance et la nécessité de la retraite spirituelle.

Au XVIIIe siècle, l'un d'entre eux, le P. Daon, n'hésitait pas à attribuer à la pratique des exercices spirituels la ferveur qui régnait dans le clergé et dans les communautés religieuses.

" La retraite spirituelle, dit-il dans son livre sur la Conduite des âmes (ch. XXXVII), est le plus puissant moyen qu'un confesseur puisse mettre en usage pour convertir les pécheurs, pour exciter les tièdes à la ferveur et pour faire avancer les plus fervents dans les voies de la perfection. La raison en est qu'il ne se forme dans nos cœurs aucun désir absolu et efficace de quitter le péché, de pratiquer la vertu et d'avancer dans la perfection, à moins que nous ne fassions de sérieuses réflexions sur les motifs qui peuvent nous y exciter, et que jamais nous ne réfléchissons mieux sur ces motifs que dans une retraite spirituelle. Car alors notre esprit étant dégagé de tout ce qui peut le distraire, il s'applique uniquement à

ce qui regarde notre sanctification, il s'en remplit, il s'en pénètre et il le fait entrer dans le cœur, de là dans les actions et ensuite dans toute la conduite de la vie.

« De là viennent les fruits merveilleux que la retraite produit dans tous ceux qui la font avec l'application que demande la grande affaire dont on doit y être occupé. On les en voit sortir comme des hommes tout nouveaux...

" C'est dans la retraite que se sont remplis de lumières les plus grands saints de l'Ancien et du Nouveau Testament: Moïse, Elie, Elisée et les autres prophètes qui ont passé leur vie dans les déserts, ou qui ont mené dans le monde une vie très retirée. C'est là que saint Jean-Baptiste s'est élevé à cette vertu, qui a fait qu'aucun autre ne l'a surpassé en sainteté. N'a-ce pas été dans la retraite que les apôtres ont reçu l'esprit et la grâce de leur vocation ? Toutes ces grandes lumières de l'Eglise, saint Basile, saint Grégoire de Nazianze, saint Chrysostôme, saint Jérôme, saint Augustin, saint Grégoire pape; tous ces grands hommes du dernier temps, saint Charles Borromée, saint François de Sales, saint Ignace, saint François Xavier, saint Vincent de Paul, tous doivent leur sainteté éminente à la grâce qu'ils ont reçue dans la retraite.

" Si le clergé est mieux réglé et incomparablement plus édifiant qu'il n'était avant le Concile de Trente; si les communautés régulières sont plus saintes et produisent plus de fruits dans l'Eglise, ce grand bien vient de la retraite.

" Je puis ajouter que, s'il sort de bons prêtres des séminaires, leur bonté doit être attribuée à la retraite. Ce que la demeure dans les séminaires ne peut faire pour la sanctification des ordinands, la retraite le fait; et jamais le séminaire n'a fait ce que la retraite n'a pu faire... »

Le Bienheureux et ses Enfants ne se sont pas bornés à célébrer les avantages et à proclamer la nécessité de la retraite; ils y ont eu recours pour se maintenir dans la ferveur et ils n'ont reculé devant aucun effort pour en implanter la salutaire pratique parmi

6 - AVANT-PROPOS

les fidèles et surtout parmi les ecclésiastiques. Dans la courte notice qui va suivre, nous voudrions esquisser à grands traits ce qu'ils ont fait pour l'organisation et la diffusion des exercices spirituels. Si incomplet que soit notre travail, peut-être y trouverat-on quelques données utiles à l'histoire générale des retraites.

Pour procéder avec ordre, nous diviserons notre étude en trois parties dont la première traitera de la place faite aux retraites spirituelles dans la vie du Bienheureux et de ses Enfants; la seconde des efforts faits par les Eudistes pour propager l'oeuvre des retraites, et la troisième de la méthode suivie par eux dans la direction des exercices spirituels.

PREMIERE PARTIE

La pratique des retraites dans les instituts
fondés par le B. Jean Eudes.

1. - Fidélité du Bienheureux aux exercices de la retraite.

Les historiens du Bienheureux ne nous ont conservé que peu de détails sur les nombreuses retraites qu'il fit dans le cours de sa vie. Nous savons pourtant qu'il s'accoutuma de bonne heure à la pratique des saints exercices. Peut-être est-ce pendant une retraite faite sous la direction des Pères Jésuites qu'il se décida à embrasser l'état ecclésiastique. Ce qui paraît certain, c'est que, à son entrée à l'Oratoire en 1623, il en fit une sous la conduite du P. de Bérulle, et, dans la suite, jamais il ne prit part à une ordination sans s'y préparer par quelques jours de recueillement et de prière.

Ordonné prêtre le 20 décembre 1625, il resta en retraite jusqu'au jour de Noël où il célébra sa première messe.

Du reste, sa vie, à cette époque, n'était guère qu'une retraite continuelle. C'est lui-même qui qualifie ainsi, dans son Mémorial, les deux années qu'il passa à Aubervilliers dans la solitude de Notre-Dame des Vertus.

« Les années 1625 et 1626, dit-il, Dieu m'ayant donné une infirmité corporelle qui m'empêchait de travailler extérieurement, il me donna ces deux années pour les employer en la retraite et pour vaquer à l'oraison, à la lecture des livres de piété et à d'autres exercices spirituels. »

8 - LE BIENHEUREUX JEAN EUDES

Les historiens du Bienheureux nous disent que, à partir de cette époque, il ne manqua jamais de faire sa retraite annuelle.

Celle à laquelle il se livra en 1680 fut particulièrement fervente.

Arrivé à l'âge de 79 ans, il venait de se décharger du gouvernement de la Congrégation de Jésus et Marie et de mettre la dernière main à son livre du Cœur admirable. Il prit quelques jours pour s'entretenir avec Dieu dans la solitude. Sentant que sa fin était proche, il voulut profiter de cette retraite pour achever sa préparation à la mort.

" Bien qu'accablé d'infirmités, dit le P. Martine (1), il en accomplit tous les exercices avec autant d'exactitude que s'il avait été dans la vigueur de l'âge et dans une parfaite santé. Ce ne furent qu'élan et transports d'amour, sacrifice absolu de soi-même, acceptations de la mort et de toutes les peines et souffrances qui la précéderaient ou l'accompagneraient, qu'une suite non interrompue de pieuses affections. ,

Quelques jours plus tard, le 19 août 1680, le Bienheureux expirait dans les sentiments de la plus douce piété.

11. - La pratique des retraites dans la Congrégation de Jésus et Marie.

Le Bienheureux a voulu que ses enfants eussent recours aux exercices spirituels pour se préparer aux actes importants de leur vie et pour se maintenir dans le chemin de la perfection.

Ainsi, dans les Constitutions, il prescrit : -1. Une retraite de dix ou douze jours, plus ou moins selon la portée et les dispositions de chacun, aux postulants qui demandent à être admis à la probation ; - 2. Une retraite de huit ou dix jours avant l'incorporation à la société; - 3. Une retraite de dix jours à la fin des études ecclésiastiques pour renouveler en soi les saintes dispositions qu'on avait conçues au temps de sa probation , ; - 4. Une retraite,

(1) Vie du Bienheureux. II, p. 352

ET LES RETRAITES 9 -

dont la durée n'est pas déterminée, pour se préparer à la réception de chacun des saints ordres; - 5. Une retraite de trois jours « avant d'aller aux missions » et une de quatre jours au retour; - 6. Une retraite d'au moins trois jours à ceux qui doivent prendre part à l'assemblée générale (1).

En plus de ces retraites extraordinaires, chacun des membres de l'institut doit en faire une chaque année." Tous les ans, dit le Bienheureux, chaque ecclésiastique fera une retraite de dix jours, et les frères domestiques de trois jours. Et, en ce temps-là, les uns et les autres feront leur confession annuelle... Les supérieurs et ceux d'entre les prêtres qui auront passé dix ans dans la Congrégation pourront se donner eux-mêmes les exercices de la retraite, s'ils n'aiment mieux prier quelque autre de les leur donner. Tous les autres les prendront du directeur des retraites (2).

Dans les règlements qu'il donna aux régents. du collège de Lisieux, le Bienheureux mentionne à nouveau la retraite annuelle :

" Semel quotannis, dit-il, induciarum tempore vel Paschatis, recollectiones pique secessus decem aut octo dierum ab omnibus nostris in collegio degentibus fiant (3).

Du temps du P. Eudes, les retraites se faisaient isolément. On choisissait pour s'y appliquer l'époque la plus convenable et on s'aidait pour les faire des livres recommandés par le Bienheureux et des conseils du directeur des retraites. Il en fut ainsi pendant longtemps, et ce n'est que peu à peu que l'usage s'introduisit de faire la retraite en commun sous la direction d'un prédicateur.

La première retraite commune dont il soit question dans nos Annales est, je crois, celle que le P. Corneille, de la maison de Caen, vint prêcher aux prêtres du séminaire d'Avranches au mois de septembre 1708.

(1) Constitutions, p. VI, ch. 2, 9, 14 ; p. VIII, ch. 1 et 7 ; p. X, ch. 4

(2) Constitutions, p. 11, ch. 5.

(3) constitutions, 1). IX, ch. 1.

10 - LE BIENHEUREUX JEAN EUDES

En 1711, le P. Le Vanier, qui venait d'être nommé supérieur du séminaire de Dol, inaugura ses fonctions en prêchant la retraite aux membres de la communauté. Voici ce que dit à ce sujet l'annaliste de la Congrégation :

« Le P. Le Vanier voulut (tout d'abord) donner la retraite à sa communauté, ou, pour parler plus juste, il voulut faire sa retraite avec ses confrères, ne laissant qu'un seul prêtre avec un domestique pour répondre aux personnes du dehors, ce qui fit un très bon effet et a été depuis imité par d'autres supérieurs»(1).

En dehors de la retraite annuelle, les enfants du P. Eudes étaient fidèles à vaquer aux exercices spirituels dans les circonstances extraordinaires où il les avait prescrits.

Ainsi le P. Corneille, dont nous parlions tout à l'heure, avait coutume de se préparer par une retraite à prêcher aux ordinands du séminaire de Caen les exercices des dix jours. « Il se disposait à ce travail, dit le P. Costil, d'une manière toute propre à mériter de la divine bonté le don de toucher les cœurs, prenant une partie du saint temps de l'Avent pour se mettre lui-même dans les exercices spirituels et dans les pratiques de la plus austère pénitence avant que d'en parler, et concerter avec l'Esprit saint les vérités importantes qu'il devait prêcher aux autres. Aussi en sortait-il, comme un autre Jean-Baptiste de son désert, armé d'un saint zèle pour terrasser le péché et préparer tout le monde à l'avènement du Seigneur (2). »

Le P. Beurier qui, dans son panégyrique de saint Ignace, a fait un bel éloge du livre des Exercices (3), n'était pas moins exact à

(1) Fleurs, 1). 495.

(2) Fleurs, p. 212.

(3) -« Le Dieu des Sciences lui en communiqua plus pendant quelques jours à Manrèze que n'auraient pu faire, pendant plusieurs années, les docteurs les plus célèbres. Le livre des Exercices pour lors en est une preuve. Livre admirable; j'ai presque dit, livre divin, dans lequel reluisant en or, si j'ose en parler ainsi, la sanctification du pécheur, il le conduit comme par degrés depuis sa conversion jusqu'à la sainteté la plus parfaite... Il mit ce livre entre les mains de tout le monde et chacun y trouva ce dont il avait plus de besoin; les pécheurs des motifs de conversion; les pénitents des pratiques de vertus: mais surtout les saints y trouvèrent d'excellents moyens pour s'unir toujours plus étroitement à Dieu. Comme en le méditant lui-même Ignace avait acquis une sainteté parfaite, en le faisant méditer aux autres, il les conduisit au même terme. Ce fut par ces pieux exercices qu'il forma de nouveaux soldats à Jésus-Christ, et qu'il fournit à l'Église militante un secours d'autant plus avantageux qu'elle en avait plus de besoin. »(voir Orateurs sacrés de Migne, t. LXVI, col. 1705 -voir encore un autre passage, col. 1710).

ET LES RETRAITES 11 -

chercher dans la solitude et la prière un renouvellement de piété et de zèle. " Presque tous les ans, dit son biographe, outre la retraite qu'il faisait avec ses confrères, il allait en faire une autre soit chez les Trappistes, soit chez les Chartreux d'Auray, soit dans quelque autre monastère où la pauvreté était pratiquée, et, pendant qu'il séjournait dans ces maisons, il suivait toutes les pratiques de leur règle, même les plus austères

En 1791, le P. Hébert, supérieur général de la Congrégation de Jésus et Marie, profita de sa retraite annuelle pour se préparer au martyre. Nous n'avons pas ses notes de retraite, mais on nous a conservé le texte de son testament écrit à la suite de cette retraite. En voici le début :

Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit.

A la fin de ma retraite terminée le 8 janvier 1791, je déclare à la face du ciel et de la terre, sous les yeux de mon Dieu et de son auguste Mère, en présence de mon bon ange et de tous mes saints patrons, saint François d'Assise et saint Louis, roi de France :

1. Que je veux vivre et mourir dans le sein de l'Eglise catholique, apostolique et romaine, à laquelle je veux être constamment soumis d'esprit et de cœur; qu'en conséquence :

2. je ne consentirai jamais à faire le serment civique qu'exige l'Assemblée nationale, comme contraire à la juridiction de l'Eglise et à l'autorité du Pape, chef de cette même Eglise;

3. Quesi je meurs d'une mort naturelle, je désire être enterré le plus simplement possible dans le cimetière de la paroisse où je mourrai; que si, ce qui pourra bien arriver, je meurs d'une mort (1) Fleurs, P. 869,

1 2 - LE BIENHEUREUX JEAN EUDES

violente, je pardonne de tout mon cœur à celui ou à ceux qui m'ôteront la vie, et, si c'est à l'occasion du refus de prêter le serment civique, je serai si reconnaissant envers ceux qui auront eu la bonté de me procurer une mort si glorieuse que je prie instamment M. de Gournay, mon exécuteur testamentaire, de donner ma montre à celui qui m'aura porté le coup de la mort, s'il peut le reconnaître. »

Un an plus tard, le 2 septembre 1792, le P. Hébert fut massacré à la prison des Carmes.

Le P. Louïs, qui fut, après la Révolution, le restaurateur de la Congrégation de Jésus et Marie, s'arrachait chaque année à ses multiples occupations pour se retremper dans les exercices de la retraite.

Au début, alors que la société était encore trop peu nombreuse pour que la retraite eût lieu en commun, il se rendait pour la faire soit à Issy chez les Sulpiciens, soit à Vannes chez les Pères Jésuites, et plus souvent encore chez les Trappistes de la Meilleraye.

Son biographe nous a conservé quelques notes prises par lui pendant la retraite qu'il fit à Vannes au mois de septembre 1834.

" Chacun des trois points de la méditation du P. Champion m'a fourni, dit-il, le sujet d'une méditation: je suis tout de Dieu; je dois être tout à Dieu ; Dieu doit être tout pour moi. Pour quatrième méditation, j'ai récapitulé ces trois points.

" Oh ! si je pouvais une bonne fois me bien pénétrer de cette vérité que je me dois tout entier, à titre de justice et même dans mon intérêt bien entendu, à Celui qui a tout fait pour moi et qui m'a fait moi-même, comme je deviendrais courageux et zélé à travailler à mon salut! je ne perdrais jamais de vue qu'il n'y a que cela d'important sur la terre, et je rapporterais tout à cette fin, sans m'inquiéter jamais de ce qui peut arriver par ailleurs.

" Le premier point qui a fait le sujet de mon oraison ce matin m'a été d'un grand secours pour assister à la sainte messe: C'est Dieu qui m'a créé, donc je dois être à lui. Dans cette pensée, j'ai

ET LES RETRAITES 1 3 -

offert à Dieu, avec le prêtre, le pain et le vin comme un hommage par lequel je reconnaissais ma dépendance de son infinie Majesté. Au moment redoutable où Jésus-Christ est devenu présent sur l'autel, j'ai offert au Père Eternel celui qui s'est fait victime de propitiation pour nous et la seule victime qui soit digne de lui être offerte, puisque c'est la seule qui lui soit égale...

« Cette méditation et les suivantes m'ont beaucoup servi pour la récitation du bréviaire. Je trouvais à tout instant dans les Psaumes quelque passage qui me rappelait la grandeur de Dieu et la dépendance où je dois être de son infinie Majesté en qualité de créature : Nonne Deo subjecta erit anima

mea? Nam et ipse Deus meus! - Tibi, Deus, confitebimur et invocabimus nomen tuum. - Domine, quis similis tibi ? etc... (1) »

L'année suivante, le P. Louïs crut le moment venu d'organiser pour les membres de l'institut une retraite commune.

« Nous terminons aujourd'hui, écrit-il dans ses notes à la date du 26 août 1835, la retraite que j'ai faite cette année, pour la première fois, en commun avec mes confrères ; et nous nous en trouvons tous si bien que nous espérons, Dieu aidant, faire de même toutes les autres années. Cette retraite est la plus profitable que j'aie faite depuis la solitude (2). »

Dans les premières années de son relèvement, la Congrégation eut recours au zèle des Pères Jésuites pour la prédication de la retraite annuelle; mais elle ne tarda pas à trouver dans son sein des prédicateurs initiés à la doctrine et à la méthode du P. Eudes et par cela même plus aptes que qui que ce soit à ranimer chez les retraitants l'esprit que leur Bienheureux Fondateur s'est efforcé de leur inculquer.

Dans les Constitutions qu'il a données à ses Enfants, le P. Eudes ne leur a pas prescrit la retraite mensuelle ; mais c'est une pra

(1) Dauphin : Vie du P. Louïs, p. 94 sq.

(2) Dauphin, 1. c.

1 4 - LE BIENHEUREUX JEAN EUDES

tique qu'il recommande à toutes les âmes pieuses dans le Royaume de Jésus, le livre dont il voulait qu'on se servît à la probation pour initier les novices à la pratique de la vie intérieure. C'en était assez pour que cette pratique fût adoptée par le plus grand nombre, sinon par tous. Aujourd'hui, dans plusieurs maisons de l'institut, l'usage s'est introduit de faire en commun la retraite du mois, et il est probable qu'il ne tardera pas à se généraliser.

111. - La pratique des retraites chez les Religieuses de Notre-Dame de Charité.

D'après leurs Constitutions, les Religieuses de Notre-Dame de Charité ont à faire :

1. Une retraite annuelle qui doit avoir lieu à l'automne;

2. Une retraite de trois jours avant chacune des quatre fêtes suivantes: Noël, le Saint Coeur de Marie, la Pentecôte et la Présentation de Marie.

3. Elles doivent en outre passer dans la retraite tous les jours de la semaine sainte.

4. Bien qu'il n'en soit pas question dans les Constitutions, il est de règle que les soeurs fassent une retraite avant la prise d'habit et une autre avant la profession. Le Directoire indique même des méditations à faire durant ces deux retraites.

De toutes ces retraites, la principale est évidemment la retraite annuelle.

« Les autres retraites de l'année se rapportent à celle-ci, disait à ses Filles la Vénérable Mère Marie de Sainte Euphrasie Pelletier, elles en dépendent, et elles ne sont, pour ainsi dire, que la commémoration de la grande retraite.» Entretiens, ch. XIV.

La grande retraite dure dix jours. A l'origine, on lui donnait souvent le nom de solitude. C'est que, à cette époque, les retraites n'étaient pas prêchées. Les soeurs vquaient aux exercices spirituels à

tour de rôle. Pendant leur temps de solitude, elles étaient, autant que possible, déchargées de leurs emplois et gardaient un silence complet. Dans certains cas exceptionnels, les supérieures

ET LES RETRAITES 15-

organisaient, cependant, des retraites communes et invitaient pour les prêcher des prêtres renommés pour leur zèle et leur expérience. C'est ainsi qu'en 1742 la Mère Marie de la Trinité Le Rebours, supérieure du monastère de Vannes, fit prêcher une retraite à la communauté par le P. Yven, qui appartenait, ce semble, à la Compagnie de Jésus (1).

Au cours du XIX^e siècle, l'institut de Notre-Dame de Charité s'est divisé en deux branches; celle de Notre-Dame de Charité du Refuge, dont les monastères sont indépendants les uns des autres conformément à la Règle primitive, et celle de Notre-Dame de Charité du Bon Pasteur d'Angers, dont les maisons relèvent toutes d'une supérieure générale résidant à Angers.

Dans les deux branches de l'institut, les retraites prescrites par les Constitutions ont lieu régulièrement, mais la retraite annuelle ne se fait pas d'une manière identique. Au Refuge, on a conservé l'habitude de faire en particulier les exercices spirituels. Dans la plupart des monastères, il est vrai, on organise chaque année une retraite prêchée, qui a lieu d'ordinaire à l'automne : elle est destinée à aider les soeurs à mieux profiter des exercices de la solitude, mais elle ne dispense pas d'y vaquer au temps marqué par la supérieure.

Au Bon Pasteur, l'organisation de la retraite annuelle a quelque peu varié.

« Le mode de faire ces retraites, disait la Mère Fondatrice, est subordonné aux circonstances, au nombre des personnes, à la latitude que laissent les emplois. Les retraites prêchées en commun sont fort utiles pour opérer un ensemble d'édification. Les retraites particulières sont aussi fort recommandées par les maîtres de la vie spirituelle (2). »

« Les retraites prêchées, disait encore la Vénérable Mère, nous

(1) Cf. Ory, Origine de Notre Dame de Charité, p. 470.

(2) Entretiens, ch. xiv.

16 - LE BIEN HEUREUX JEAN EUDES

instruisent profondément de nos obligations. La parole sainte fait briller à nos yeux les grandes vérités du salut, élève les âmes et les fait marcher d'un pas rapide dans les voies de la perfection. J'ai vu de nos soeurs qui, après avoir suivi les exercices de la retraite, étaient entièrement changées et qui, dans la suite, ont toujours fait du progrès dans la vertu (1). »

Actuellement, dans les maisons du Bon Pasteur, la grande retraite se fait en commun et il est d'usage, sinon de règle, qu'elle soit prêchée.

Quant aux pénitentes dont elles ont la charge, les Religieuses de Notre-Dame de Charité commencèrent déjà au XVIII^e siècle à leur procurer de temps à autre le bienfait d'une retraite. C'est ainsi que, dans les Fleurs, p. 619, nous voyons le P. de Sancé prêcher des retraites aux pénitentes du monastère de Caen. L'historien de l'institut nous apprend que la Mère Marie-Anne de la Pommeraie, qui fut élue supérieure du monastère de Rennes en 1768, aimait à faire donner des retraites aux pénitentes, et il ajoute qu'à l'approche de la Révolution l'usage de ces retraites tendait à devenir de règle (2).

(1) Entretiens, 1. c.

(2) Ory, 1. c. p. 338, 345. - Au commencement du XVIII^e siècle, les Soeurs de La Rochelle organisèrent même des retraites pour des personnes, du dehors. Voici ce que nous apprend l'historien de Notre-Dame

de Charité : - Depuis le jour de l'établissement, la Mère Marie de l'Ascension ne s'occupa plus qu'à établir une parfaite régularité dans le monastère et à chercher le moyen de travailler au salut des âmes. Comme l'étroitesse de la maison ne permettait pas encore de recevoir les pénitentes, son zèle lui suggéra la pensée de donner dans la chapelle des retraites aux personnes du dehors qui voudraient s'y rendre. Monseigneur de Champflour approuva ce projet et lui permit de faire annoncer ces pieux exercices en ville. Ils eurent un plein succès. La méthode fut celle que, sans doute la Mère Marie de l'Ascension avait vu pratiquer à Vannes. Un bon missionnaire, qui, devenu plus tard Sulpicien, alla mourir saintement au Canada, donnait les sermons. La Supérieure faisait elle-même l'explication des Tableaux religieux, et ses instructions données sous cette forme familière, attiraient plus que les sermons et produisaient plus de fruits. Plusieurs conversions remarquables furent le fruit de ces retraites. Monseigneur de la Rochelle en fut si frappé que, pour les rendre plus fructueuses en les mettant à la portée de plus de gens, il les fonda au centre de la ville dans la chapelle des Pères Jésuites. Ces pieux exercices s'étaient faits cinq ans au monastère. Ory, Origines de N. D. de Charité, p. 537.

LES RETRAITES 17 -

Aujourd'hui dans toutes les maisons du Refuge et du Bon Pasteur, on a soin d'assurer chaque année aux pénitentes le bienfait d'une retraite prêchée.

Nous nous reprocherions de terminer cet article sans signaler l'ouvrage publié en 1898 par une religieuse du Refuge de Besançon sous ce titre: La Religieuse de Notre-Dame de Charité en solitude ou Méditations pour une retraite de huit jours d'après l'esprit du B. Jean Eudes. Ce livre, comme l'indique son titre, est un manuel pour les retraites privées. Le plan des exercices est celui que l'on suit d'ordinaire. Les quatre premiers jours sont consacrés à la méditation des grandes vérités, les quatre derniers ont pour objet les vertus et les mystères. Ce qui fait le prix du livre, c'est qu'il est rempli de la doctrine et de l'esprit du Bienheureux Jean Eudes et adapté à la vocation et aux besoins des religieuses de Notre-Dame de Charité.

IV. - La pratique des retraites dans la Société du Cœur de la Mère Admirable.

En plus de la Congrégation de Jésus et Marie et de l'institut de Notre-Dame de Charité, le B. Jean Eudes a institué en faveur des personnes pieuses qui, tout en restant dans le monde, sont décidées à garder le célibat et à tendre à la perfection, une société nouvelle qu'il a appelée la Société du Cœur de la Mère Admirable, et que l'on désigne d'ordinaire sous le nom de Tiers Ordre du Sacré Cœur ou Tiers Ordre eudiste. Les hommes, prêtres et laïcs, peuvent y être admis aussi bien que les femmes; mais les hommes et les femmes forment deux groupements distincts, ayant chacun son organisation et ses réunions à part. Très florissante au XVIIIe siècle, cette société est encore aujourd'hui fort répandue en Bretagne.

Le règlement recommande aux tertiaires de faire chaque année quelques jours de retraite, et depuis longtemps on a organisé en leur faveur des retraites fermées.

18 - LE BIENHEUREUX JEAN EUDES

Dans la première moitié du XIXe siècle, le nombre des hommes affiliés au Tiers Ordre dans le diocèse de Saint-Brieuc était assez considérable pour qu'on pût les faire bénéficier d'une retraite spéciale qui avait lieu chez les missionnaires de Notre-Dame d'Espérance (1).

Quant aux Sœurs, qui ont toujours formé l'élément principal du Tiers Ordre, elles se réunissent encore tous les ans à Rennes, à Redon, à Bécherel, à Moncoutour et dans d'autres villes de Bretagne pour y suivre en commun les exercices de la retraite. Le P. Louis aimait à prêcher les retraites des Tertiaires et il prêcha bien souvent celles de Saint-Servan. Parmi les retraitantes, il y rencontra deux femmes d'une grande vertu dont l'une, Amélie Fristel, fonda plus tard à Paramé la Congrégation des

Sacrés Cœurs de Jésus et de Marie, qui s'est surtout développée en Bretagne et au Canada, et l'autre, Jeanne Jugan, devint la fondatrice et la première supérieure de la Congrégation des Petites Sœurs des Pauvres, aujourd'hui répandue dans toutes les parties du monde. (2)

(1) Cf. Livre des Vierges et des Veuves, Saint-Brieuc 1859, p. 6.

(2) Cf. Guiné, Sœur Amélie Fristel, Vannes 1901, pp. 36, 38, 45, 66, 67, 98 ; A. Leroy, Histoire des Petites Sœurs des Pauvres, Paris 1902, pp. 6, 19.

SECONDE PARTIE.

Part que les Eudistes ont prise
à l'établissement et à la diffusion des
retraites spirituelles.

Pour exposer avec ordre ce que les Eudistes ont fait pour l'établissement et la diffusion des exercices spirituels, nous traiterons successivement des diverses catégories de retraites dont ils se sont occupés: retraites d'ordinands, de prêtres, de communautés, de personnes du monde, d'écoliers, de première communion. Nous terminerons en signalant les maisons de retraite dirigées par eux au XVIIIe siècle dans certains diocèses de Bretagne.

1. - Retraites d'ordinands.

Entré à l'Oratoire en 1623, le Bienheureux Jean Eudes en sortit en 1643 pour fonder des séminaires.

C'est pas sans regret qu'il se sépara d'une société qu'il aimait. Il eût été heureux de pouvoir, sans quitter l'Oratoire, s'appliquer à une oeuvre qui lui paraissait être la plus importante et la plus urgente de toutes. Dans ce but, il demanda l'autorisation de tenter la fondation d'un séminaire à l'Oratoire de Caen dont il était devenu supérieur en 1640. L'Oratoire avait été fondé en partie pour travailler à la formation du clergé. Le Bienheureux avait donc tout lieu de croire que sa demande serait favorablement accueillie. A sa grande surprise, elle fut écartée. C'est alors

20 - LE BIENHEUREUX JEAN EUDES

qu'après avoir prié et consulté, il se décida à quitter l'Oratoire et à fonder une société nouvelle, la Congrégation de Jésus et Marie, à laquelle il assigna pour fins l'oeuvre des séminaires et celle des missions, deux oeuvres que, à cette époque, on trouve presque toujours unies.

Le Bienheureux ouvrit un premier séminaire à Caen en 1643. Dans la suite, il en fonda d'autres à Coutances (1650), à Lisieux (1653), à Rouen (1658), à Evreux (1667) et enfin à Rennes (1670). Après sa mort, la Congrégation de Jésus et Marie se chargea de la direction des séminaires d'Avranches, de Dol, de Senlis de Domfront, de Valognes, de la Garlière, de Sées et de Blois: et elle la conserva jusqu'à la Révolution. (1)

Les séminaires fondés par le P. Eudes étaient destinés aux clercs et aux jeunes prêtres, et avaient pour but de les initier aux vertus de leur état et à la pratique du saint ministère. " Les séminaires ecclésiastiques, dit le Bienheureux, sont des académies et des écoles saintes dans lesquelles on s'emploie à former, instruire et exercer ceux qui tendent à l'état du sacerdoce, ou ceux qui y sont déjà arrivés, en la vie céleste qu'ils sont obligés de professer et en la manière de faire saintement et décentement toutes les fonctions cléricales. (2)

On y enseignait la piété, les cérémonies, le plain chant, les cas de conscience, la manière de catéchiser et de prêcher utilement, et enfin l'Écriture sainte et surtout les Psaumes « dont l'explication (1) A l'époque de la Révolution, les Eudistes dirigeaient en outre les petits séminaires à Rennes, à Caen et à Lisieux. Sur ces établissements qui différaient notablement de nos petits séminaires actuels, voir Costil, Annales 11, pp. 30, 152, 252, 256, etc; voir aussi Degert, Histoire des séminaires français jusqu'à la Révolution. tome 11, p. 455 sq. Notons en passant que pour la composition de cet ouvrage, d'ailleurs excellente, l'auteur n'a consulté ni la Vie du B. Eudes par le P. Boulay, ni les Oeuvres complètes du Bienheureux, ni les Annales de la Congrégation de Jésus et Marie. Ce sont là pourtant les principales sources auxquelles il faut avoir recours pour connaître l'histoire des séminaires dirigés

par les Eudistes avant la Révolution.
(2) Constitutions, P. V11.

ET LES RETRAITES 21 -

tion, dit le P. Eudes, est bien nécessaire à ceux qui doivent les réciter tous les jours. » Le Bienheureux désirait qu'on y ajoutât, quand les circonstances le permettraient, l'étude de la controverse, des conciles, de l'histoire ecclésiastique et de la théologie scolastique, mais ce n'est que peu à peu que les séminaires devinrent ce qu'ils sont aujourd'hui, desséminaires d'instruction où l'on donne aux clercs un enseignement théologique complet.

Au début, les ordinands ne passaient dans les séminaires qu'un temps très court. La plupart se contentaient de ce que l'on appelait alors les « exercices de dix jours. » C'était trop peu. Le Bienheureux désirait que les Evêques exigeassent davantage, surtout avant la réception du sous-diaconat.

" On suppliera très humblement Messieurs les Evêques, dit-il dans les Constitutions (p. VII, ch. 1), d'obliger ceux qui auront à prendre la tonsure et les ordres mineurs, et ceux qui devront être promus aux saints ordres du diaconat ou de la prêtrise, de faire auparavant une retraite dans le séminaire durant un temps convenable, afin qu'ils apprennent ce que c'est que ces ordres, en quoi ils consistent, qui les a institués, pour quelle fin ils ont été institués, quels sont leurs effets, quelles sont leurs fonctions ou offices, quels doivent être ceux qui ont à les recevoir, quelles sont les intentions et dispositions avec lesquelles il les faut recevoir, et que, par le moyen de ces connaissances, ils soient excités à se préparer comme il faut pour recevoir dignement un tel sacrement, pour en exercer saintement les fonctions, et pour mener une vie conforme à la sainteté de leur ministère.

« Mais quant à ceux qui auront à recevoir le saint ordre du sous-diaconat, on suppliera Messieurs de les obliger, avant, qu'ils s'engagent entièrement dans l'état ecclésiastique par ce sacrement, de demeurer un temps plus notable dans le séminaire, pour y considérer sérieusement quelle est la dignité et sainteté de la condition dans laquelle ils prétendent entrer, quelles en sont les obligations et les devoirs, quelles doivent être les qualités

22 - LE BIENHEUREUX JEAN EUDES

extérieures et intérieures de ceux qui y entrent, quels sont les motifs et intentions qui les y poussent et s'ils ont une véritable vocation, comme aussi pour se former à loisir dans la vie ecclésiastique, pour se bien établir dans les vertus convenables à ceux de cette profession, et pour apprendre à bien faire toutes les fonctions de l'état sacerdotal. »

Les difficultés inhérentes à une fondation et plus tard l'opposition tenace de Mgr Molé, évêque de Bayeux, empêchèrent le P. Eudes d'établir, dès l'origine, au séminaire de Caen, des retraites communes pour les ordinands.

" Jusqu'en 1657, dit l'annaliste de la Congrégation, le séminaire de Caen n'avait point encore eu de temps marqué pour instruire les jeunes ecclésiastiques, ni ceux-ci aucun ordre des'y rendre. Ceux qui y étaient entrés sous Mgr d'Angennes et, après sa mort, sous Mgr Molé, l'avaient fait par le mouvement de leur piété. On voit même par les mémoires de ces temps qu'il y venait au moins autant et plus de prêtres que d'ordinands, et, entre ces premiers, on en remarquait des diocèses voisins, comme de Coutances, de Lisieux, de Sées, d'Evreux, qui venaient exprès à Caen, leurs diocèses étant dépourvus de séminaires, les uns pour se renouveler dans l'esprit de leur sainte vocation durant une semaine, un mois ou même davantage; d'autres pour se préparer à dire leur première messe; ceux-ci pour se former à la pratique des cérémonies et à dire leur bréviaire... ; ceux-là pour apprendre à bien administrer les sacrements et la manière de faire des catéchismes et autres instructions paroissiales. »

(1)

L'approbation donnée au séminaire par Mgr Servien le 2 décembre 1657, changea la face des choses. Une retraite d'ordination y fut organisée pour les Quatre-temps qui suivirent. Dix-neuf ordinands y prirent part.

« L'année suivante, aux Quatre-temps de septembre, l'ordination (1) Annales, 1, p. 317-318.

ET LES RETRAITES 23 -

tion, dit Martine (1), fut fort nombreuse. Elle eut lieu à Caen dans l'église Saint-Jean. Les exercices qui la précédèrent se firent avec une merveilleuse ferveur. On conduisit les ordinands par les rues de la ville en chantant des cantiques. Les chants répétés par les jeunes clercs étaient si pieux, leur marche si pleine de modestie, leur recueillement si édifiant qu'ils firent couler les larmes de ceux qui les virent passer. Tous donnaient mille bénédictions aux missionnaires qui les avaient si bien disposés. Le prélat (Mgr Servien) en reçut une joie et une consolation qui ne se peuvent exprimer. »

Dans les autres séminaires fondés par le P. Eudes, les exercices des ordinands commencèrent dès la fondation ou peu s'en faut, et ils obtinrent le même succès qu'à Caen. Le Bienheureux les dirigeait lui-même quand il le pouvait. Voici en quels termes il parle des ordinands de Rouen dans une lettre datée du 31 mars 1660:

« Nous avons eu une grande satisfaction de nos ordinands qui étaient au nombre de cent-vingt; Dieu y a donné une bénédiction toute extraordinaire. Mgr l'archevêque ordonna que nous les menassions processionnellement samedi, jour de l'ordination, en l'église de Notre-Dame, où il leur donna les saints ordres; puis ils revinrent comme ils étaient allés, mais avec tant de modestie, de piété et de recueillement, en allant et en revenant, et durant le temps de l'ordination, que tout le monde dit qu'on n'en peut voir davantage dans les religieux les plus mortifiés (2). »

Il vint un temps où les clercs furent obligés de faire dans les séminaires un séjour d'un ou plusieurs mois avant chacun des ordres sacrés. Les dix jours qui précédaient l'ordination restèrent spécialement consacrés aux exercices de la retraite. Conformément au vœu du P. Eudes, les ordinands faisaient de plus une retraite à leur entrée au séminaire.

(1) Vie du P. Eudes, 11, p. 14.

(2) Œuvres complètes du Bienheureux, X, p. 436-437.

24 - LE BIENHEUREUX JEAN EUDES

« Dans les séminaires, dit le P. Daon dans Son livre de la Conduite des âmes (ch. XXXVII, § 1), on fait faire deux sortes de retraites aux ordinands. La première se fait ordinairement à leur entrée, et elle a pour fin particulière de leur faire connaître les dispositions éloignées qui sont nécessaires pour recevoir dignement les saints ordres, et de les exciter à faire tous leurs efforts pour acquérir ces dispositions. Le temps du séminaire se rapporte à la même fin; les séminaristes doivent donc pendant leur retraite s'examiner et consulter Dieu sur leur vocation; ils doivent aussi former une ferme résolution de travailler à acquérir la science qui leur est nécessaire, à se corriger de leurs défauts et imperfections, à se perfectionner dans la piété, la charité, l'humilité, la douceur, la modestie, la sobriété, la chasteté et dans toutes les autres vertus qui font les dignes ministres de Jésus-Christ et les bons pasteurs de son troupeau; enfin ils doivent s'étudier à apprendre à bien réciter l'office divin tant en public qu'en particulier, à bien célébrer la sainte messe, à servir à l'autel avec la piété qu'exige la sainteté de la religion et avec la modestie nécessaire pour édifier le peuple, à bien chanter, à faire décemment les cérémonies, et même à administrer les sacrements. Car ce sont autant de dispositions, sans lesquelles on ne peut être parfaitement en état de recevoir les saints ordres. Voilà ce qu'on doit

apprendre aux nouveaux séminaristes, voilà à quoi on doit les exhorter fortement dans leur première retraite, afin qu'en exécutant ces résolutions durant leur séminaire, ils se trouvent bien disposés à recevoir saintement l'ordre qu'ils désirent. Pour leur faire prendre ces résolutions, il faut leur en proposer les motifs dans les méditations et dans les entretiens spirituels qu'on leur fera...

« La seconde retraite se fait immédiatement avant l'ordination, et la fin particulière est de faire entrer les ordinands dans les dispositions prochaines qui sont requises dans ceux qui reçoivent les saints ordres. Ces dispositions consistent dans une grande

ET LES RETRAITES 25 -

pureté de cœur et d'intention, dans la récollection et dans les sentiments d'une profonde humilité à la vue de l'éminence de l'état auquel on va être élevé, dans des actes d'amour de Dieu et dans un entier dévouement à son service, dans une volonté toute brûlante de charité pour le prochain et dans un cœur embrasé de zèle pour le salut des âmes. »

Dans la Congrégation de Jésus et Marie, les directeurs du séminaire, qui, au début surtout, étaient en même temps missionnaires, prêchaient eux-mêmes les retraites d'ordinands ou les faisaient prêcher par un confrère d'une maison voisine. Les Fleurs nous racontent les succès obtenus dans ce genre de ministère par plusieurs d'entre eux. Elles nous parlent en particulier de l'impression extraordinaire que faisaient sur les ordinands les discours du P. Corneille. Les clercs venaient jusque de Sées et du Mans suivre les retraites d'ordination qu'il prêchait à Caen.

C'était l'époque où un très grand nombre de jeunes gens entraient dans les ordres uniquement en vue d'obtenir un bénéfice ou de se faire dans l'Eglise une carrière en rapport avec leur naissance. Dans les retraites qu'il donna à Caen, à Rouen, à Lisieux, à Evreux, à Coutances et à Avranches, le P. Corneille eut souvent la consolation de voir plusieurs de ces jeunes gens changer entièrement de vie ou renoncer à un état pour lequel ils n'étaient pas faits. (1)

11. - Retraites sacerdotales.

Le Bienheureux Jean Eudes regardait les exercices spirituels

comme un moyen nécessaire pour maintenir les prêtres dans la piété et la ferveur. Aussi, dans le Mémorial de la vie ecclésiastique (p. 2, n. 34), leur recommande-t-il « de faire tous les ans une retraite de huit ou dix jours, à l'imitation de Notre-Seigneur, qui, (1) Cf. Fleurs, p. 210.

26 - LE BIENHEUREUX JEAN EUDES

avant que de commencer à prêcher, a demeuré quarante jours dans le désert, et qui, durant le temps de sa prédication, se retirait souvent seul sur les montagnes pour prier: comme aussi à l'exemple de ses saints apôtres et disciples, qui se sont retirés et renfermés dix jours pour les employer entièrement en l'oraison, et pour se préparer à la venue de l'Esprit divin, dont ils devaient être animés pour annoncer l'Evangile et pour travailler au salut des âmes. » Et pour être plus à même de ne s'occuper que de Dieu et de son salut, le Bienheureux conseillait de faire cette retraite dans un séminaire ou dans quelque lieu solitaire.

Le Bienheureux allait plus loin: il recommandait à ses Enfants d'insister auprès des évêques pour qu'ils imposassent à leurs prêtres la pratique des exercices spirituels.

« On suppliera aussi les Prélats, dit-il dans les Constitutions (p. VII, ch. 1), que, quand ils tiendront leurs synodes, ou qu'ils feront leurs visites dans leurs diocèses, ils exhortent et obligent tant

qu'ils pourront tous les ecclésiastiques, spécialement messieurs les curés ou recteurs et leurs vicaires, de se retirer tous les ans, huit ou dix jours pour le moins, dans le séminaire, afin qu'étant là séparés du bruit et des empêchements des affaires du siècle, ils puissent vaquer sérieusement à celle de leur salut et prendre le loisir nécessaire pour faire réflexion sur leur vie et leurs actions passées, pour purifier leurs âmes par le moyen d'une confession extraordinaire, pour renouveler en eux les sentiments de la piété, de la crainte et amour de Dieu et du zèle du salut des âmes, et pour prendre de nouveaux désirs de s'acquitter dignement à l'avenir de toutes les obligations de leur charge. »

Les séminaires fondés par le P. Eudes étaient toujours ouverts aux prêtres qui y venaient chercher un renouvellement de ferveur dans la pratique des exercices spirituels. Et pour que les retraites s'y fissent avec fruit, le Bienheureux voulut que dans chacune des maisons de la Congrégation on établît un directeur des retraites. Il consacre même un chapitre des Constitutions à expliquer les

ET LES RETRAITES 27 -

fonctions du directeur des retraites, et un autre à indiquer les méditations qu'il proposera aux retraitants et les livres où il pourra les trouver. Il avait également composé un Directoire des retraites, qu'il inséra dans le Mémorial de la vie ecclésiastique, et dans lequel il traite des divers exercices de la retraite. Ce directoire est très précis et très pratique. Nous y reviendrons quand nous aurons à parler de la méthode suivie par le Bienheureux et ses Enfants dans la direction des exercices spirituels.

En même temps qu'il recommandait les retraites privées et qu'il en organisait la pratique dans ses séminaires, le Bienheureux travaillait à l'établissement des retraites publiques en faveur des prêtres.

Ce fut dans les missions qu'il inaugura ce genre de ministère.

A partir de 1641, il prit l'habitude de réunir les ecclésiastiques une fois ou deux par semaine et de leur faire des conférences sur les obligations de leur état. Ces conférences firent un bien immense. Les contemporains du Bienheureux sont unanimes à l'attester. Qu'on nous permette de citer le témoignage de quelques-uns.

Voici d'abord une attestation délivrée au P. Eudes, le 3 septembre 1643, par Rodolphe Le Pileur, vicaire général de Coutances:

« Quum quindecim annorum experientia, quibus totis missionem fecit in diversis diocesis (Magister Joannes Eudes) didicerit frustra laborari in plebe reformanda, nisi a cleri reformatione incipiatur, in illud potissimum incumbit in missione qualibet, ut convocatos seorsum a plebe presbyteros, tam curatos quam non curatos, de officio suo diligenter moneat; quod ab ipso praestitum est hactenus tanto zelo, tanta vi, tanta efficacia, ut ad pauculas ejus exhortationes totus clerus cujuslibet stationis in alium mutatus videatur (1), »

Mgr d'Angennes, évêque de Bayeux, s'exprime d'une manière

(1) Cité par le P. Boulay, Vie du B. Jean Eudes, 11, appendice, P. 11.

28 - LE BIENHEUREUX JEAN EUDES

analogue dans une lettre adressée au Pape Urbain VIII en faveur du zélé missionnaire. Voici ses paroles:

« Maxime vero sacerdotes et sacerdotii candidati utilitatem ex illius missionibus percipiunt. Hos enim, statis diebus, horis et locis, a plebe separatim convocat, de officio suo monet, sacras caeremonias, clericorum et singulorum ordinum functiones, et debitam sacramentorum administrationem edocet, et pro suis viribus omnium saluti se impendit (1). »

Le Bienheureux lui-même, dans la requête qu'il présenta en 1645 à l'assemblée générale du clergé, range les conférences aux prêtres parmi les exercices les plus fructueux de ses missions.

L'une des fonctions des prêtres du séminaire de Caen est, dit-il,

« de vaquer aux missions dont il arrive de grands fruits: conversions extraordinaires de pécheurs publics et même d'hérétiques, pacifications et accords en grand nombre de querelles entre les familles entières et de procès, et affluence d'ecclésiastiques, curés et autres, jusqu'à deux et trois cents aux conférences qu'on leur fait en particulier. »

Citons encore ce passage d'une supplique du Bienheureux au Pape Innocent X:

« Et quia longo usu didicit (Orator) populi corruptionem ex malorum sacerdotum moribus saltem magna ex parte oriri, illorum praesertim qui audiendis confessionibus praeficiuntur, idcirco ab aliquot annis ita se gerit in exercitio missionis ut statis diebus separatim a laicis convocet sacerdotes, tam curatos quam non curatos, illosque de officio suo quanta vi potest moneat; quod ejus consilium ipsi a Deo inspiratum quanti sit faciendum ex eo constat quod de magna presbyterorum multitudine qui ad audiendis ejus exhortationes conveniunt assidue in statione qualibet, nullus prope sit qui non statuat digne ambulare vocatione qua vocatus est. Unde factum est ut plures episcopi videntes in clero

(1) Cité par le P. Boulay, l.c., P.13

ET LES RETRAITES 29 -

Suo tam uberem fructum, paucularum admonitionum viamque esse multo compendiosiore ad populum reformandum, si ab ecclesiastici ordinis reformatione incipiatur, ab eodem oratore petierint ut in clericis ad veram et sinceram pietatem informandis industriam suam collocaret. Adhuc finem placuit ipsorum aliquibus ut quod Praelati Galliae decreverant in conventu suo Parisiensi anno Domini millesimo sexcentesimo vigesimo quinto de collegiis erigendis in unaquaque dicecesi, in quae certis temporibus vocarentur presbyteri, illi praesertim quibus commissa est animarum cura, et a viris piis et doctis de munere suo rite obeundo edocerentur, (1) id ejusdem oratoris ministerio executioni mandaretur, non neglecta interim ab ipso per missionum opus laicorum cura. » (2)

Et le Bienheureux ajoutait que déjà un séminaire de ce genre avait été établi à Caen et que les directeurs étaient chargés de réunir, non seulement les ordinands, mais encore les prêtres ayant ou non charge d'âmes pour les instruire de leurs devoirs soit au séminaire soit dans les localités où on pourrait les convoquer pendant les missions.

Les conférences que le P. Eudes faisait aux prêtres dans ses

(1) Il est évident que le P. Eudes parle ici du Collège des saints Exercices, dont la fondation proposée par Ch. Codefroy, curé de Cretteville, avait été approuvée par l'Assemblée de 1625. Dans plusieurs documents relatifs à l'origine de la Congrégation de Jésus et Marie, on invoque, après le Concile de Trente, les Conciles provinciaux, l'autorité de l'Assemblée de 1625. Le P. Eudes le fait lui-même dans la requête qu'il adressa à l'Assemblée de 1645 en vue d'obtenir l'approbation du séminaire de Caen, de se mettre à la disposition de l'Assemblée pour ériger d'autres établissements du même genre, et l'Assemblée vit dans son dessein, « une suite », du projet de Ch. Godefroy. De fait, les séminaires fondés, par le P. Eudes répondent assez bien aux vues du curé de Cretteville, avec, entre autres, cette différence importante qu'ils étaient destinés avant tout aux ordinands, tandis que le Collège des Saints Exercices, bien qu'ouvert aux ordinands à certaines époques de l'année, devait être surtout, une maison de retraite où les curés viendraient se retremper dans la piété. Sur cette question, voir le P. Boulay, Vie du B. Jean Eudes, 11, p. 155 sq., et l'intéressante étude du B. P. Watrigant sur les Exercices, à la naissance des séminaires où le mémoire de Ch. Godefroy se trouve, pour la première fois, intégralement reproduit.

(2) Cité par le P. Boulay, 1. c., p. 51 sq.

3 0 - LE BIENHEUREUX JEAN EUDES

missions, étaient accompagnés d'exercices variés qui en faisaient une sorte de retraite ecclésiastique. De là le nom d'exercices spirituels que leur donne Mgr de la Madeleine de Ragny, évêque d'Autun, dans une supplique à Innocent X, qui porte la date du 18 avril 1648.

" Ipsi, dit l'évêque en parlant du P. Eudes, speciali gratia a Deo donatum est, ut verbo et exemplo suo multos clericos et sacerdotes ad resuscitandam in semetipsis gratiam quae data est eis per impositionem manuum presbyterii impellat. Illos namque seorsum a plebe in missionibus suis solet convocare, privatas exhortationes super ea quae ad munus ipsorum spectant ad eos habere, illosque postea per aliquot dies in rerum divinarum meditatione, librorum spiritualium lectione, aliisque hujusmodi piis operibus exercere, quae vulgo EXERCITIA SPIRITUALIA vocantur: unde ingens et manifestus oritur fructus ad maximam Dei gloriam, Ecclesiae sanctae aedificationem et multarum animarum salutem. , (1)

Quelques mois plus tard, dans une lettre à Innocent X, Simon Le Gras, évêque de Soissons, reproduisait à la lettre les éloges décernés au P. Eudes par Mgr de Ragny au sujet des conférences qu'il faisait aux prêtres.

C'est donc à bon droit que, dans son Histoire du diocèse de Bayeux, l'abbé Laffetay fait remonter aux missions du P. Eudes l'origine des retraites ecclésiastiques dans le pays.

" Les exercices connus sous le nom de Retraites spirituelles, dit-il, furent inaugurés au séminaire de Bayeux par le supérieur des Jésuites de Caen en 1670. A partir de ce moment, ils devinrent d'un fréquent usage pour les prêtres et même pour les laïcs; mais l'origine en est plus ancienne : elle se confond avec celle des missions diocésaines dont le P. Eudes fut le véritable fondateur.

" Nous voyons, en effet, que les missions dirigées par le P.
(1) Ibid., p. 56.

ET LES RETRAITES 3 1 -

Eudes embrassaient deux sortes d'exercices. Il y avait d'abord la prière faite en commun, la répétition du catéchisme, des instructions familières sur les principales vérités de la foi, des cantiques destinés à les graver dans la mémoire, enfin des sermons de morale propres à remuer les consciences: c'est ce qui se fait encore aujourd'hui. Mais à côté de ces exercices généraux, auxquels on admettait toutes sortes de personnes, il y avait, deux fois par semaine, des conférences auxquelles les ecclésiastiques devaient assister. On y traitait du sacerdoce, des vertus qu'il exige; on y traçait des règles de conduite pour l'administration du sacrement de pénitence. Les Retraites spirituelles instituées solennellement par Mgr de Nesmond, n'ont jamais eu d'autre caractère (1). ,

Pendant toute sa vie, le Bienheureux conserva l'habitude d'organiser dans ses missions des exercices spéciaux pour les prêtres et il le fit toujours avec le même succès. Témoin cette lettre qu'il écrivait à l'un des siens, le 22 mai 1665, pendant la mission de Châlons:

« Cette mission commence par où les autres finissent, c'est-à-dire avec une grande ferveur. L'église, qui est fort grande, est toujours pleine pendant nos sermons comme elle le serait le Vendredi Saint... jusqu'à présent, j'ai prêché presque tous les jours. Nos deux confrères, le P. Blouet et le P. Yon, commencent à me soulager aux jours que je fais les conférences à un grand nombre d'ecclésiastiques et de religieux, car Mgr de Châlons (Félix Vialart) y en fait venir de tous les ordres. »

Après la mort du Bienheureux, ses enfants conservèrent l'habitude de convoquer les prêtres à des réunions spéciales pendant les missions. Avec le temps, ces réunions se transformèrent même en retraites suivies.

C'est ainsi qu'en 1681, pendant la mission de Vire, " il y avait,
(1) Cité par le P. Boulay, Vie du B. Jean Eudes, 11, p. 222.

3 2 - LE BIENHEUREUX JEAN EUDES

dit le P. Costil (1), au moins cinquante ecclésiastiques en retraite.

Et il ajoute que les exercices de cette retraite avaient lieu dans l'église Saint Thomas.

En 1692, les Eudistes donnèrent à Cherbourg une série de retraites sur lesquelles nous aurons à revenir plus tard. La première fut pour les ecclésiastiques.

A une date que nous ne saurions préciser, le P. Corneille profita d'une mission qu'il prêchait à Aulnay, diocèse de Bayeux, pour donner les exercices de la retraite à une vingtaine d'ecclésiastiques (2).

Les Fleurs (p. 495) mentionnent également deux retraites prêchées par le P. Le Vanier aux ecclésiastiques de la ville et des environs de Valognes.

Au cours d'une grande mission qu'ils prêchèrent à Saint Nicolas de Coutances en 1712, les Eudistes organisèrent plusieurs retraites qui toutes eurent lieu au séminaire. La première fut pour le clergé. L'évêque de Coutances, Mgr de Loménie, bon nombre de prêtres et tous les ecclésiastiques qui résidaient en ville, en suivirent les exercices. Le jour de la clôture, les retraitants se rendirent processionnellement à l'église Saint Nicolas, où ils reçurent la sainte communion de la main de Mgr de Loménie.

Le zèle que les Eudistes apportaient à organiser des retraites ecclésiastiques dans les missions, devait les porter à en établir également dans leurs séminaires. Ils ne manquèrent pas de le faire partout où ils le purent.

A Rennes, sous l'épiscopat de Mgr de Beaumanoir de Lavardin (1677-1711), il y avait au séminaire des retraites régulières qui produisaient d'excellents résultats.

" Dans le temps que Mgr de Beaumanoir de Lavardin était évêque de Rennes, écrit le P. Daon dans la Préface de son livre

(1) Annales 11, p. 21.

(2) Fleurs, p. 222.

ET LES RETRAITES 3 3 -

sur la Conduite des Confesseurs, tous les prêtres approuvés du diocèse allaient tous les ans, au temps marqué, faire une retraite de six jours dans le séminaire ou dans la maison de retraites des Jésuites. C'était à la fin de cette retraite que leurs approbations étaient continuées, s'il était jugé à propos, après l'examen qui se faisait par les grands vicaires.

« On a parfois vu jusqu'à soixante et quatre-vingt tant curés qu'autres prêtres dans chacune de ces retraites.

« Que cette pratique produisait d'excellents confesseurs! L'attente de l'examen les entretenait

dans l'étude, et la retraite les remplissait de lumières et de zèle. Ils sortaient de ces saints exercices comme des hommes tout nouveaux, qui avaient repassé sur leurs devoirs, remédié à tous les défauts qu'ils avaient pu remarquer et pris de nouvelles résolutions de travailler à leur sanctification et à celle des autres. Rien de si édifiant que ce qui se passait alors dans ce diocèse. Partout on fréquentait beaucoup les sacrements; dans bien des paroisses de la campagne, il y avait tous les jours ouvrables plusieurs personnes à se confesser et à communier. La prière se faisait en commun dans les familles; on trouvait même des villages où la pratique de la méditation était bien observée. Tout ce bien venait des confesseurs, qui étant affectionnés aux exercices de piété et remplis de zèle communiquaient à tous les fidèles l'esprit dont ils étaient animés. La piété qu'ils puisaient dans les retraites annuelles leur faisait observer exactement la discipline; tous les prêtres, même dans les villages, portaient toujours la soutane: on n'en voyait aucun avec un habit d'autre couleur que la noire; leur extérieur était si grave et si modeste que le successeur du grand prélat qui avait si bien réglé son diocèse, dit un jour, en parlant des curés de la campagne qui l'étaient venus saluer après son arrivée, qu'il s'imaginait, à leur air, voir autant de supérieurs de séminaires. »

Et le pieux auteur ajoute:

3 4 - LE BIENHEUREUX JEAN EUDES

« J'ai écrit ceci afin que la chose, qui m'a le plus édifié dans ma vie, ne tombe pas de sitôt dans l'oubli. »

Les Annales (11, p. 215), nous apprennent que lorsque Mgr d'Argenson eut confié aux Eudistes la direction des retraites qui avaient lieu à l'hôpital de Dol, il rendit une ordonnance en date de 1704, qui obligeait les recteurs et autres prêtres du diocèse à venir tous les ans y suivre les exercices de la retraite. Il régla en même temps qu'il y aurait chaque année deux retraites ecclésiastiques, dont l'une commencerait le troisième dimanche après Pâques, et l'autre le dimanche d'après le 20 septembre. Les retraites pastorales se maintinrent à Dol jusqu'à la Révolution; seulement, sous Mgr de Hercé, elles avaient lieu au séminaire et les prêtres n'étaient tenus de s'y rendre que tous les deux ans (1).

Au mois de septembre 1708, le P. Corneille étant venu à Avranches pour les exercices des dix jours, le P. Le Grand, alors supérieur du séminaire, lui fit prêcher plusieurs retraites. On en organisa une pour les curés et les autres prêtres du diocèse. Le grand vicaire les y convoqua par une lettre circulaire adressée aux doyens ruraux et ils y vinrent en grand nombre (2).

Jusqu'en 1735, les prêtres du diocèse d'Avranches, affiliés au Tiers-Ordre du Carmel, avaient coutume de se réunir tous les ans au séminaire de la Garlière pour les exercices de la retraite. A partir de 1735, ils vinrent faire leur retraite annuelle au séminaire d'Avranches, ce qui permit aux prêtres de la ville de la faire avec eux.

Au séminaire de Rouen, on établit aussi des retraites communes pour les prêtres, car le P. Masselin nous parle d'une retraite qui y fut prêchée par le P. Beurrier en 1754 et à laquelle assistèrent deux cents ecclésiastiques (3).

(1) Cf. Robert, Urbain de Hercé p. 43.

(2) Annales, 11, p. 263.

(3) Fleurs, P. 850.

ET LES RETRAITES 3 5 -

En 1779, un mandement de Monseigneur de la Rochefoucauld, archevêque de Rouen, établit une retraite annuelle au séminaire Saint-Vivien, le séminaire fondé par le P. Eudes, « en faveur des sieurs curés, vicaires et autres prêtres du diocèse de Rouen. » Elle commençait le 3^e dimanche après Pâques. Auparavant il y avait eu des retraites au séminaire de Rouen, mais ce n'est qu'en 1779, qu'elles furent

établies officiellement et régulièrement au séminaire Saint-Vivien.

Il est vraisemblable qu'on en organisa de pareilles, au moins de temps en temps, dans les autres séminaires que dirigeaient les Eudistes, mais jusqu'ici nous n'avons trouvé sur ce point aucun renseignement précis.

Parmi les Eudistes du XVIII^e siècle qui se firent le plus remarquer dans la prédication des retraites ecclésiastiques, nous citerons les PP. Le Vanier, Corneille, Sevoy, Beurier et Pottier.

Le P. Sevoy publia même sous le titre de Devoirs ecclésiastiques un ouvrage en quatre volumes, qui n'est que la réunion de trois retraites, dont l'une s'adresse aux ordinands et les deux autres aux curés et aux prêtres. L'ouvrage obtint un grand succès ; il fut souvent réédité au XVIII^e, et au XIX^e siècle.

Le P. Beurier publia également un volume de conférences ecclésiastiques, qui parut à Paris en 1779.

On lit dans nos Fleurs (p. 760), les détails suivants sur le P. Pottier, ancien supérieur du grand séminaire de Rouen, massacré à S. Firmin, le 3 septembre 1792: « Dans la maison des Eudistes, il donna plusieurs retraites à ses confrères, aux pensionnaires et à d'autres prêtres pour les préparer à la mort en s'y préparant lui-même. » Ces faits eurent lieu en pleine révolution - après la fermeture du séminaire de Rouen - à Paris où le P. Pottier était venu s'établir.

Au XIX^e siècle, les prêtres de la Congrégation de Jésus et Marie ont été souvent appelés à prêcher des retraites pastorales. Le P. Le Doré surtout a excellé dans cet apostolat. Pendant plus

36 - LE BIENHEUREUX JEAN EUDES

de 25 ans, il a été l'un des prédicateurs de retraites ecclésiastiques les plus recherchés. Souvent il en prêchait huit ou dix par an. Il est bien peu de diocèses en France où il n'ait été appelé une ou plusieurs fois, et partout il a conquis ses auditeurs par la richesse de sa doctrine, l'originalité de ses aperçus et la chaleur de sa parole.

111. - Retraites de religieux et de religieuses.

Le P. Eudes fit souvent des conférences dans les communautés religieuses et quelquefois il donna des retraites, par exemple aux Bénédictines de Montmartre. Mgr de Maupas, évêque d'Evreux, le pria d'aller prêcher une « mission », aux religieuses de Notre-Dame de Vernon. La ferveur avait disparu de la communauté et il s'agissait de l'y rétablir. La mission dura six semaines, mais elle obtint les plus heureux résultats, car, au témoignage du Bienheureux lui-même, elle ramena dans la communauté la régularité et la ferveur primitives.

Quelques années auparavant, le Bienheureux avait prêché une mission à Saint-Sever. Il y avait dans cette paroisse une abbaye de Bénédictins dont la conduite était loin d'être édifiante. « Tout dérégles qu'ils étaient, dit le P. Boulay (1), les religieux assistèrent fidèlement aux exercices de la mission. Notre saint apôtre les vit en particulier, et il s'insinua si bien dans leur esprit, qu'acquiesçant à toutes ses volontés, ils acceptèrent de lui un plan de réforme. »

Les circonstances amenèrent plus d'une fois les enfants du Bienheureux à dresser des règlements pour des communautés naissantes: ils ne manquèrent jamais d'y introduire la pratique des exercices spirituels.

Lorsqu'il fonda la communauté des Filles de l'Institution chrétienne de Périers, d'où sortit plus tard la Congrégation des Sœurs

(1) Vie du Bienheureux, 11, p. 421.

ET LES RETRAITES 37 -

du Sacré-Cœur de Coutances, le P. Dupont prescrivit aux sœurs un jour de retraite par mois.

Appelé à donner des règlements aux Filles des Ecoles charitables de Rouen, le P. de Montaigu voulut qu'elles fissent une retraite tous les ans (1).

Le P. James, que les Sœurs de la Providence d'Evreux regardent comme leur second fondateur, donnait lui-même, chaque année, à ses filles les exercices de la retraite (2).

Les prêtres du séminaire de Caen prêchaient habituellement les retraites qui avaient lieu chez les Sœurs de la Propagation de Caen (3).

Le P. Hérambourg, lorsqu'il devint supérieur des Nouvelles Catholiques de Saint-Lô, se plaisait à donner à la communauté les exercices de la retraite (4).

Les Soeurs du Bon Sauveur de Saint-Lô, dont il fut le fondateur, doivent faire chaque année une retraite de dix jours, et cette règle, insérée dans les Constitutions que leur donna Mgr de Matignon en 1733, remonte, sans aucun doute, à l'origine de l'institut. Comme dans les monastères de Notre-Dame de Charité du Refuge, les retraites se font en particulier. Il est vrai que, depuis 1857, il y a tous les ans, à la communauté, une retraite prêchée, mais elle ne dispense pas de la retraite privée que les soeurs font à tour de rôle.

En 1731, les Eudistes d'Avranches furent chargés de la direction des retraites des Institutions dites du Carmel, et ils la conservèrent pendant un certain nombre d'années (5).

Au cours du XV^e siècle, l'usage de faire la retraite en commun s'introduisit dans beaucoup de communautés où jusqu'alors il était

(1) Fleurs, p. 70.

(2) Fleurs, p. 708.

(3) Fleurs, P. 619 et passim.

(4) Cf. Ménard, La Mère Elisabeth de Surville, Tours, 1887, pp. 145, 204.

(5) Fleurs, p. 685.

38 - LE BIENHEUREUX JEAN EUDES

inconnu ou à peu près. Les Eudistes furent heureux de donner les exercices spirituels dans les communautés où ils avaient accès, et les Fleurs nous disent de plusieurs d'entre eux, entre autres des PP. Le Grand, Lefèvre, Beurrier et Lefranc, qu'ils prêchèrent des retraites dans un grand nombre de couvents. De nos jours encore, en France et à l'étranger, les Eudistes prêchent tous les ans les exercices spirituels dans un grand nombre de communautés religieuses.

IV. - Retraites pour les personnes du monde.

Retraites d'hommes, de femmes, de soldats, de mendiants.

Le Bienheureux Jean Eudes ne se contentait pas de faire, dans ses missions, des réunions spéciales pour les prêtres, il en organisait de pareilles pour les hommes de qualité, les mères de famille et les artisans. Il y avait là comme un essai de retraites spéciales pour ces diverses catégories de personnes. Les Eudistes allèrent plus loin que leur Bienheureux Père. Ils en vinrent à organiser, soit pendant, soit après leurs missions, de véritables retraites, parfois même des retraites fermées. C'est ce que faisait en particulier le P. Corneille.

« La retraite, dit le P. Costil (1), ne dérangeait en rien l'ordre de la mission, parce que les exercices de la retraite se faisaient dans un lieu particulier et séparé de l'église, et que deux missionnaires suffisaient pour l'entretenir. Souvent même, le P. Corneille s'en chargeait seul, surtout lorsqu'elle était composée d'ecclésiastiques. »

« On remarquait, continue l'annaliste, une différence toute visible entre les personnes qui s'étaient contentées des sermons et des autres exercices de la mission et celles qui avaient fait la retraite. Car tous se rendaient aux confesseurs de la mission, mais les retraits étaient si bien disposés par une suite de tant d'exer

(1) Fleurs, p. 230.

ET LES RETRAITES 39 -

cices qui en remplissaient toutes les journées, qu'ils étaient résolus à faire tout ce qu'on leur prescrivait, au lieu qu'on ne trouvait pas toujours la même docilité dans ceux de la mission. »

« Le P. Corneille faisait ainsi, dit encore l'annaliste, deux ou trois retraites dans les villes et les gros bourgs, la première pour les ecclésiastiques, la seconde pour les femmes., la troisième pour les hommes et quelquefois une quatrième pour les écoliers. ,

Durant une mission qu'il prêcha à Caen en 1706, ce zélé missionnaire en fit une pour les officiers, et elle obtint, comme les autres, un succès complet.

Nous avons déjà dit qu'en 1712, les Eudistes prêchèrent une grande mission à Saint-Nicolas de Coutances. Elle commença le dimanche de la Septuagésime et dura jusqu'au dimanche des Rameaux. La ferveur fut si grande dès le début que les missionnaires résolurent de suivre l'exemple du P. Corneille et de greffer des retraites sur les exercices de la mission. On en organisa trois, qui eurent lieu au séminaire. La première était destinée aux ecclésiastiques ; nous avons vu quel en fut le succès.

Quant aux deux autres, celle des dames et celle des hommes, voici comment en parle l'analiste de la Congrégation:

« Les dames entrèrent en retraite avec une ardeur qui fit l'admiration de la ville. Elles se trouvaient régulièrement à 6 heures du matin dans la chapelle basse (du séminaire), où se faisaient les exercices, et n'en sortaient que pour aller prendre leur repas; après lequel elles reprenaient leurs exercices jusqu'à 6 heures du soir... Le dimanche de la clôture, on les mena en procession à Saint-Nicolas où Mgr de Loménie leur donna la sainte communion, accompagnant cette édifiante cérémonie d'un petit discours avant et après; ce qui marquait assez la joie sensible qu'il avait de voir son troupeau profiter avec tant de dévotion des trésors de grâces qu'il leur avait ouverts (1). »

(1) Annales, p. 343-344.

40 - LE BIENHEUREUX JEAN EUDES

« La retraite des hommes, continue l'annaliste, l'emporta sur les précédentes. Plus de mille hommes la suivirent, et plusieurs d'entre eux se renfermèrent dans le séminaire pour vaquer plus sérieusement à une affaire si importante... Ils furent conduits comme les autres à Saint-Nicolas pour communier de la main du Prélat, mais ce fut avec tant de modestie et de recueillement que les femmes qui les voyaient passer en bénissaient Dieu; pour eux, ils en furent si touchés que plusieurs allèrent trouver Monseigneur pour lui témoigner leur reconnaissance et l'engager à leur continuer la même grâce tous les ans. »

En 1732, les Eudistes prêchèrent une mission à Bayeux. Là encore, ils joignirent les exercices de la retraite à ceux de la mission, et les deux retraites qu'ils organisèrent, l'une pour les hommes et l'autre pour les dames, furent très suivies (1).

Même en dehors des missions, les Eudistes avaient souvent l'occasion de prêcher des retraites dans les paroisses et ils s'employaient avec zèle à ce laborieux ministère.

M. Paté, qui, après avoir travaillé avec les Eudistes à l'oeuvre des missions, devint curé de

Cherbourg en 1687, faisait donner, chaque année, plusieurs retraites à ses paroissiens, et, pour les prêcher, il appelait alternativement les Eudistes et les jésuites.

En 1692, deux Eudistes, les PP. Pinchon et Le Flamand, prêchèrent à Cherbourg sept retraites de suite: la première pour les ecclésiastiques, la deuxième pour les hommes, la troisième pour les femmes, la quatrième pour les garçons, la cinquième pour les filles, la sixième pour les veuves et les femmes âgées, et la septième encore pour les hommes. Elles commençaient le dimanche soir et finissaient le samedi suivant par la communion de chaque bande particulière. Il s'y trouva jusqu'à 400 personnes, qui se rendaient quatre par quatre, sans distinction d'état, de la salle de retraite à l'église.. Les exercices duraient le matin depuis six heures jusqu'à

(1) Annales, II, p. 748,

ET LES RETRAITES 4 1 -

onze, et l'après-midi depuis une heure jusqu'à six. Pendant ce temps, les retraitsants demeuraient enfermés sans parler (1).

Ajoutons que souvent, au XVIII^e siècle, les missions, surtout dans les paroisses rurales, étaient organisées à la manière des retraites et en prenaient le nom. Nos Annales parlent fréquemment de retraites de ce genre. C'est ainsi, par exemple, qu'après avoir mentionné les nombreuses missions prêchées par le P. Loïsnel dans le diocèse de Coutances, le P. Costil ajoute : « On ne compte point les retraites particulières qu'il faisait quelquefois seul ou avec un second dans les paroisses de la campagne, où il parlait trois ou quatre fois par jour (2). »

Les Eudistes de Rennes se chargeaient volontiers de ces sortes de retraites, et, suivant l'usage du pays, il leur arrivait souvent d'en prêcher trois ou quatre de suite dans la même localité (3).

Mais ce n'est pas seulement dans les paroisses où ils étaient appelés que les Enfants du P. Eudes aimaient à prêcher des retraites aux personnes du monde. En l'absence des ordinands, ils en organisèrent fréquemment en leur faveur dans les séminaires qu'ils dirigeaient.

En voici quelques exemples

En 1698, les Eudistes de Coutances donnèrent une retraite dans la chapelle du séminaire aux soldats du régiment de la Mare (4). L'évêque avait eu quelque peine à y consentir : il redoutait un

(1) Annales, p. 84-85. Cf. Vie de M. Paté, curé de Cherbourg, imprimée en 1746, p. 34.

(2) Fleurs, p. 582.

(3) Fleurs, p. 194 ; A~iiale, II, p. 22 et 4022.

(4) Ce n'était pas la première fois que les Eudistes s'appliquaient à évangéliser les soldats. En 1692, le P. Damême, secondé par le célèbre Leuduger et plusieurs de ses associés, avait donné une mission à deux régiments campés sur la lande de la Couronne, près de Rennes. Les débuts furent difficiles, mais au bout de trois ou quatre jours, il se fit un tel changement dans les esprits que les missionnaires eux-mêmes en furent surpris. A partir de ce moment, les exercices de la mission furent suivis avec une grande ferveur, et, à la réserve d'un petit nombre, tous ces soldats s'approchèrent des sacrements de pénitence et d'Eucharistie. Annales, 11, p. 81 sq.

4 2 - LE BIENHEUREUX JEAN EUDES

échec. Il finit cependant par céder, abandonnant à la Providence le succès de l'entreprise.

« On commença les exercices par une messe du Saint-Esprit, durant laquelle, dit le P. Costil, les soldats parurent assez indifférents; mais après avoir entendu deux ou trois sermons, ils devinrent si traitables qu'on en fit tout ce que l'on voulut. On en compta jusqu'à trois cents à la retraite, qui gardaient le silence en allant et en revenant des exercices, comme auraient pu faire des religieux (1).»

En 1708, le P. Le Grand fit donner au séminaire d'Avranches, dont il venait d'être nommé supérieur, une retraite d'hommes. Les principaux habitants de la ville la suivirent, et ils étaient si assidus aux instructions que la salle des exercices se trouva trop petite. Quelques-uns même prirent logement au séminaire et s'assurèrent ainsi le bienfait d'une retraite fermée.

« Au mois de septembre suivant, raconte l'annaliste de la Congrégation, le P. Corneille étant venu de la maison de Caen donner aux prêtres du séminaire les exercices des dix jours, consentit à donner trois autres retraites, qui toutes portèrent de grands fruits. La première fut pour les dames et les demoiselles, qui y vinrent en si grand nombre que l'église en était toute pleine ... ; la seconde pour MM. les curés et les autres prêtres du diocèse... ; la troisième pour les écoliers après la rentrée des classes (2). »

L'essai de 1708 avait été trop heureux pour n'être pas renouvelé. Une retraite d'hommes fut organisée au séminaire pendant le carême de 1709, et le P. Le Grand eut la consolation de la voir suivie par les magistrats et les officiers de la ville, ainsi que par un grand nombre de soldats du régiment des Marais, qui, en ce moment, se trouvait à Avranches (3).

A une date que nous ignorons, le P. Corneille prêcha, de son

(1) Annales, 11, p. 162.

(2) Annales, 11, p. 263.

(3) Annales, 1. c.

ET LES RETRAITES 43 -

côté, une retraite aux soldats en garnison à Caen. « Il les toucha si vivement, dit le P. Costil, qu'ils firent le sujet de l'étonnement de toute la ville, non seulement dans le temps de leur retraite et à la procession qu'ils firent à la clôture, mais encore tout le reste de l'hiver, dans lequel ils remplirent les églises le soir comme le matin, et communiaient les dimanches avec une modestie qui donnait de la confusion aux personnes les plus régulières (1). »

A Rennes, le P. Le Vanier s'intéressa également à la sanctification des soldats. Il donna une retraite à un régiment de cavalerie, qui en profita d'une façon merveilleuse. A la fin des exercices, il conduisit tous ces soldats aux Grands Carmes et il leur fit prendre le scapulaire (2).

Une autre fois, le P. Le Vanier prêcha une retraite aux mendiants de Rennes. Les exercices eurent lieu dans l'église Saint-Yves, et, pendant tout le temps qu'ils durèrent, le charitable missionnaire pourvut à la subsistance de ces malheureux en leur faisant distribuer à chacun dix sous par jour (3).

V. - Retraites de collèges.

Au XVII^e et au XVIII^e siècles, la Congrégation de Jésus et Marie concentra ses efforts sur la direction des séminaires et l'oeuvre des missions. Ce n'est que par exception qu'elle se chargea du collège de Lisieux, et que, sans prendre à sa charge l'enseignement des lettres et des sciences, elle accepta la direction des collèges de Valognes, d'Avranches et de Dol. Dans ces deux derniers, elle s'en tint même à la direction spirituelle des écoliers.

Le règlement dressé par le Bienheureux pour le collège de Lisieux ne parle pas des exercices spirituels. Mais, à plusieurs

(1) Fleurs, P. 232.

(2) Fleurs, p. 514.

(3) Fleurs, p.514,

4 4 - LE BIENHEUREUX JEAN EUDES

reprises, les Annales et les Fleurs nous montrent les Eudistes prêchant des retraites aux écoliers dont ils avaient la charge.

C'est ainsi que, durant son séjour à Valognes, le P. de Sancé, qui était préfet du collège, organisa pour les écoliers une retraite qu'il prêcha lui-même, et plus tard il en fit autant au collège de Lisieux (1).

En 1704, le P. Le Grand prêcha une retraite aux écoliers d'Avranches, qui, à cette époque, étaient fort nombreux. Ils en suivirent assidument les exercices, et il s'opéra dans leur conduite un changement qui fut très remarqué.

Nous avons déjà dit qu'en 1708 le P. Corneille donna également une retraite aux élèves du collège d'Avranches. A la fin des exercices, le zélé missionnaire fit brûler sur la place publique les mauvais livres qui lui avaient été remis par les écoliers. Les Jansénistes, qui virent jeter au feu plusieurs ouvrages qu'ils tenaient pour excellents, en furent scandalisés et ils profitèrent de l'occasion pour essayer d'indisposer contre les Eudistes l'évêque et les évêques.

Les Annales mentionnent encore une retraite prêchée aux écoliers d'Avranches en 1728. Elle commença le lundi 16 février pour se terminer le samedi suivant. Les élèves des cinq classes supérieures y prirent part. Le P. Costil nous a conservé l'ordre des exercices. Le voici tel qu'il le rapporte.

On commençait les exercices à sept heures du matin par une explication de la prière qui durait une demi-heure. Elle était suivie de la prière. On faisait ensuite l'explication d'une partie de la messe qu'on célébrait immédiatement après, et pendant laquelle on chantait des cantiques. A huit heures et demie, les écoliers allaient en classe jusqu'à dix heures. Ils revenaient ensuite au sermon, qui était suivi des litanies du saint Nom de Jésus.

L'après-midi, à une heure et demie, les exercices recommençaient
(1) Fleurs, p. 613-614.

ET LES RETRAITES 4 5 -

par le chant des cantiques. Puis venait le dialogue, qui durait jusqu'à trois heures. A ce moment, les élèves allaient en classe jusqu'à quatre heures et demie. Alors il y avait un second sermon suivi, comme celui du matin, de quelques réflexions sur la matière. On finissait par la récitation des litanies de la Sainte Vierge (1).

En 1760, les Eudistes donnèrent, comme ils le faisaient chaque année, une retraite aux écoliers du collège d'Avranches. A la fin, on brûla publiquement les mauvais livres remis aux confesseurs, au grand scandale des " Nouvelles ecclésiastiques » (2). L'usage ancien se perpétuait.

Au XIXe siècle, les Eudistes ont dirigé en Bretagne, en Normandie, en Franche-Comté et aux environs de Paris plusieurs collèges importants, et ils en dirigent encore quelques-uns à l'étranger. En dehors de la retraite d'entrée et de la retraite de première communion, qui n'ont jamais été omises, ils y ont souvent organisé des retraites de fin d'études, qui avaient lieu autant que possible dans quelque communauté voisine. Beaucoup de jeunes gens ont trouvé dans ces retraites un regain de vie chrétienne, tandis que d'autres y prenaient la détermination de se donner complètement à Dieu en embrassant la vie religieuse ou l'état ecclésiastique.

VI. - Retraites de première communion.

Dans ses missions, le P. Eudes s'occupait avec une sollicitude toute spéciale des enfants en âge de faire leur première communion. Il les réunissait pour les instruire des vérités principales de la religion, les formait à la piété et les disposait par une confession générale à s'approcher de la table sainte. Ils communiaient tous ensemble, et le Bienheureux donnait à la cérémonie de la première communion une grande solennité.

(1) Cf. Annales, p. 624.

(2) Année 1760, p. 196.

LE BIENHEUREUX JEAN EUDES 46-

Le jour arrivé, dit le P. Dauphin dans l'Introduction au Catéchisme de la Mission (1), le P. Eudes ayant réuni les enfants montait en chaire, et, après une exhortation des plus pathétiques, leur faisait demander pardon à leurs parents. Puis, il priait les pères et mères de vouloir bien les bénir, les assurant que cette bénédiction donnée à une heure aussi solennelle serait le gage de celle que Dieu ne manquerait pas de répandre sur toute la famille... On préparait ensuite par une vibrante instruction les enfants à recevoir l'adorable Eucharistie, et on leur faisait produire avant et après la communion des élévations si touchantes que l'assemblée tout entière fondait en larmes. Dans la soirée, on les conduisait processionnellement, au chant des cantiques sacrés, dans quelque église voisine, où ils faisaient la rénovation des vœux du baptême et leur consécration à la Sainte Vierge... Frappés des fruits prodigieux opérés par ces exercices et ces touchantes cérémonies, la plupart des missionnaires qui évangélisaient la France à cette époque, imitèrent peu à peu le P. Eudes; une multitude de prêtres adoptèrent ces pratiques dans leurs paroisses; plusieurs prélats les recommandèrent ou même les rendirent obligatoires dans leurs diocèses. Bientôt l'habitude en devint presque générale. ,

Quant aux Eudistes, ils continuèrent dans leurs missions à préparer les enfants à la première communion.

« Trois jours avant la conclusion de la mission (qu'ils donnèrent à Coutances en 1712), raconte le P. Costil, la ville fut témoin d'un spectacle bien touchant. Ce fut la première communion des enfants, qui étaient au nombre de 650... Tous ces enfants s'étant munis d'un cierge blanc, furent réunis dans l'avenue des jardins du séminaire, et se comportèrent avec tant de modestie, en allant à l'église Saint-Nicolas et durant la communion, que les parents ne pouvaient retenir leurs larmes... L'après-midi, ils furent conduits à la chapelle

(1) Œuvres complètes du Bienheureux, 11, p. 374. Cf. Boulay, Vie du Bienheureux, 11, p. 228.

ET LES RETRAITES 47 -

de Notre-Dame de la Roquette pour les mettre sous la protection de la Mère commune des fidèles »(1).

La même année 1712, à la mission de Cérences, trois ou quatre cents enfants prirent part à la première communion qui fut très solennelle.

L'année suivante, à la mission du Teilleul, diocèse de Coutances, le jour de la première communion, plus de 800 enfants et jeunes gens s'approchèrent de la sainte table.

Parmi les Eudistes qui, au XVIIIe siècle, s'appliquèrent avec le plus de zèle à préparer les enfants à la première communion, signalons le P. Lepoitevin qui fut, à plusieurs reprises, supérieur du séminaire de Senlis. « Une de ses occupations les plus chères, dit son biographe, c'était de faire le catéchisme aux enfants et de les préparer à bien faire leur première communion. Il attachait à cette préparation une importance extrême et il pensait que c'était un des moyens les plus efficaces d'assurer le salut d'un grand nombre. Sa longue expérience lui avait donné lieu de faire plusieurs observations

qu'il crut devoir consigner par écrit pour l'instruction de ceux qui travaillaient à la même œuvre et il publia une Méthode pour la première communion des enfants. Ce petit livre reçut l'approbation générale, et l'assemblée de 1742 décréta qu'on enseignerait aux ordinands la manière de faire la première communion et la rénovation des vœux du baptême selon la Méthode du P. Lepoitevin (2).

VII. - Maisons de retraites dirigées par les Eudistes au XVIIIe siècle.

A. - RETRAITES DE DOL.

En 1702, M. Even avait organisé des retraites fermées à l'hôpital de Dol dont il était chapelain. L'année suivante, il fut nommé curé

(1) Annales, 11, p. 345.

(2) Cf. Actes des Assemblées générales de la Congrégation de Jésus et Marie, assemblée de 1742, sess. 4e,.

4 8 - LE BIENHEUREUX JEAN EUDES

de Bonaban, et Mgr d'Argenson, qui désirait développer l'œuvre des retraites, en confia la direction aux Eudistes. Entre leurs mains, l'œuvre fit de rapides progrès, et, pour loger les retraitants dont le nombre allait parfois jusqu'à 200 et même davantage, il fallut acheter une maison voisine de l'hôpital, dont la garde fut confiée aux Dames de S. Thomas de Villeneuve.

Il y avait douze retraites par an. Mgr d'Argenson voulut qu'elles fussent organisées sur le modèle de celles de Vannes. Voici ce que nous dit l'annaliste de la Congrégation sur la nature et l'ordre des exercices :

« On commence la retraite le dimanche au soir et on la finit le dimanche suivant à midi. Le premier exercice est un sermon qui est suivi du souper et des avis pour l'ordre de la retraite. Le lendemain, on commence les exercices dont voici l'ordre et le détail :

« On se lève à cinq heures et demie. A six heures, la prière vocale avec quelques avis pour commencer la journée d'une manière chrétienne, l'explication du Pater et de l'Ave, et de l'oraison mentale qu'on fait à sept heures sur les mystères de la Passion. A sept heures et demie, l'explication de la messe qu'on célèbre à huit heures et qui est suivie du déjeuner. Le reste du temps jusqu'à neuf heures et demie est laissé à la liberté des retraitants, qui se rassemblent à cette heure pour la conférence avant laquelle on chante un cantique. A dix heures et demie, on fait le sermon qui est suivi d'une réflexion ; puis les litanies du saint Nom de Jésus et le dîner, durant lequel on lit ainsi qu'au souper; enfin l'action de grâces à l'église et la récréation.

« Pour l'après-dîner, on commence à une heure et demie l'explication et le chant des cantiques. A deux heures, on fait l'explication des tableaux ou des images (1). A trois heures et demie, le

(1) L'idée de ces tableaux remonte à Michel Le Noblet. Il en avait fait composer un certain nombre qu'il expliquait dans ses missions. Le P. Huby, Jésuite, reprit l'idée du célèbre missionnaire breton et l'appliqua aux retraites. Il composa ou fit composer des tableaux qui plus tard furent imprimés et mis en vente à Paris. Ces tableaux représentaient les sept péchés capitaux, les quatre fins dernières, quelques paraboles de l'Evangile, comme celles de l'Enfant prodigue, du bon Samaritain, du mauvais riche, ou encore les deux étendards et les trois classes dont parlent les Exercices de S. Ignace, les deux tables du décalogue, les vertus théologales, les huit béatitudes, etc. Il y avait d'autres tableaux qui représentaient les scènes de la Passion. Cf. La genèse des tableaux du P. Huby, p. 8 et suivantes du fascicule 33 de la Collection de la Bibliothèque des Exercices.

chapelet, puis la conférence. A cinq heures, la procession où l'on chante en français les litanies du saint amour de Dieu (2). A cinq heures et demie, le sermon. A six heures et demie, les litanies de la Sainte Vierge, le salut; ensuite le souper et la récréation ; à huit heures, le dialogue. A neuf heures, la prière du soir. A neuf heures et demie, on se couche.

« Les matières sont tellement disposées que l'on parle pendant la retraite de tout ce qui regarde le fonds de la morale et de la vie chrétienne.

Dans les conférences du matin, on parle de la nécessité de la confession générale et des péchés capitaux qu'on ne prêche point, et dans celle du soir on traite des commandements de Dieu.

« Les sermons se font sur les matières les plus fortes, c'est-à-dire, le salut, le péché, la mort dans le péché, le jugement, l'enfer, la confession, la contrition, l'impureté, la colère, le jurement, la (2) Ces litanies, qui se chantent encore dans les retraites de Bretagne, sont d'un usage très ancien. Elles se trouvent dans un livre intitulé: Bouquet des retraites renfermées et autres missions, imprimé à Rennes chez Nicolas Audran, à la fin du XVIIe siècle, avec l'écusson des Eudistes. Ces sont les invocations des litanies des Saints disposées de cette façon: Père céleste, qui êtes Dieu, donnez-nous votre saint amour... Sainte Marie, demandez pour nous : le saint amour de Dieu... Saint Michel, demandez pour nous : le saint amour de Dieu... » Dauphin, Histoire des séminaires de Rennes et de Dol, p. 223, note.

Nous avons vainement cherché et fait chercher l'ouvrage indiqué par le P. Dauphin. N'était la date de sa publication, nous croirions volontiers qu'il n'est qu'une réédition plus ou moins remaniée du livre publié par M. Leuduger sous le titre de Bouquet de la mission. Il est possible, d'ailleurs, que la date indiquée par le P. Dauphin soit inexacte. Sur Leuduger voir Dom Lobineau, Vie des Saints de Bretagne, t. V, p. 369, de l'édition de Paris 1838. Sous le titre de Litanies des saints pour demander l'Amour divin, on trouve des litanies identiques dans les Œuvres spirituelles du P. Huby. 'Nous les avons lues aussi dans un manuscrit, vraisemblablement du 17e siècle, venant des Filles de la Vierge (Dames Budes, rue S. Bélier, Rennes) et intitulé : Livre à l'usage des Retraites chez les Dames Budes. Leuduger.

5 0 - LE BIENHEUREUX JEAN EUDES

médiance, le pardon des injures, l'ivrognerie, la communion indigne et la rechute.

" Le sujet des dialogues de la retraite est de l'habitude du péché, de la restitution (2 fois), de l'occasion prochaine, de la satisfaction.

" Le samedi soir on donne, au lieu du dialogue, les avis pour la communion et le règlement de vie.

" Enfin pour faciliter la liberté de la confession, on donne plusieurs confesseurs, qui commencent à entendre les pénitents dès le troisième ou quatrième jour de la retraite (1). »

Les retraites de Dol restèrent sous la direction des Eudistes jusqu'à la Révolution. Mgr de Hercé fit rebâtir la maison qui était affectée à ces pieux exercices. Il fit également imprimer à Dol un manuel intitulé: Manière de passer chrétiennement chaque jour de sa vie... Imprimé à Dol avec la permission de Mgr l'évêque, à l'usage des Retraites et missions du diocèse de Dol. Il est probable que ce manuel, qui fut réédité à Rennes chez Nicolas-Paul Vatar en 1779, avait été composé par l'un des prêtres du séminaire de Dol (2).

B. - RETRAITES DE Ste-ANNE DE LA BOSSERIE.

En 1690, les Eudistes prirent possession de la chapelle de Ste-Anne de la Bosserie sise en la paroisse de Romagné près Fougères. C'était un lieu de pèlerinage très fréquenté. Les Eudistes firent de leur communauté une maison de retraites pour les ecclésiastiques et les laïcs, et pour être à même d'en

recevoir un plus grand nombre, ils ajoutèrent à la maison qui leur servait

(1) Annales, II p. 212-213.

(2) Cf. Abbé Robert, Urbain de Hercé, p. 49, D'après l'abbé Delacroix, dont M. Robert rapporte le témoignage, 1. c. p. 54, on était très sévère pour l'absolution dans les retraites de Dol, à tel point qu'une fois, sur 300 retraitants~ un seul fut jugé, digne de communier! Nous sommes surpris que M. Robert qui rejette si lestement les «légendes» de l'abbé Lécarlate, se fasse l'écho d'une assertion contre laquelle proteste toute l'histoire des Eudistes.

ET LES RETRAITES 5 1 -

de résidence des constructions importantes. Ils restèrent à Ste-Anne jusqu'en 1718 et le souvenir du bien produit par leurs prédications et leurs retraites n'était pas encore complètement effacé lorsque, vers 1840, l'abbé Badiche écrivit son Histoire de Ste-Anne de la Bosserie (1).

C. - RETRAITES DE PLEINES-FOUGERES.

En 1680, une maison de retraites avait été ouverte à Pleines-Fougères par un prêtre zélé, M. de la Jacoberie, qui la légua en mourant au curé de la paroisse. Les Eudistes de Dol étaient souvent venus prêter main-forte à M. de la Jacoberie. En 1720, on leur proposa de se charger de la maison et de l'oeuvre des retraites. L'affaire traîna en longueur. En 1733, ils crurent devoir y renoncer. Mais, dans l'intervalle, ils étaient venus prêcher les retraites de Pleines-Fougères, et, dans la suite, ils le firent encore toutes les fois que les circonstances le leur permirent (2).

D. - RETRAITES ÉTABLIES OU PRECHÉES PAR LES EUDISTES

« Vers 1725, dit le P. Costil (3), les retraites publiques devinrent plus fréquentes dans le diocèse de Rennes et, outre celles de Fougères, on en établit encore à Hédé, à Vitré et à Marcillé-Robert, auxquelles les Eudistes s'unirent volontiers, ce qui leur donna le moyen d'instruire la meilleure partie de cette portion du champ du Père de famille et de ce diocèse.»

L'annaliste ajoute que la fondation des retraites de Marcillé-Robert fut due au P. Le Vanier, alors supérieur du séminaire de Rennes. En 1722, il avait envoyé à Marcillé une de ses pénitentes, Louise Ballays, pour y tenir école. Cinq ou six ans plus tard, cette

(1) Cf. Dauphin, Histoire des Séminaires de Rennes et de Dol, p. 143.

(2) Annales, II, p. 434, 681.

(3) Annales, 11, p. 525.

5 2 - LE BIENHEUREUX JEAN EUDES

pieuse fille proposa au P. Le Vanier d'acheter une maison pour y donner des retraites. L'idée lui plut. La maison fut achetée et le 23 septembre 1729, l'évêque de Rennes permit d'y organiser des retraites. Le 31 décembre 1737, la maison des retraites de Marcillé-Robert fut cédée aux Dames de Saint-Thomas de Villeneuve (1).

Vers la fin du XVIIe siècle, il s'était fondé à Rennes sous le nom de Filles de la Sainte Vierge, une communauté de religieuses vouées à l'éducation des jeunes filles et à l'oeuvre des retraites. Le peuple les appelait les Dames Budes, du nom de leurs fondatrices.

Les retraites établies chez les Dames Budes furent d'abord confiées aux PP. Jésuites qui les

dirigèrent avec la sagesse et l'habileté qu'ils ont toujours déployées dans ce genre de ministère.

« Après le départ des Jésuites (1762), dit le comte de Palys (2), les PP. Eudistes furent chargés de la maison et des retraites, mais... nous voyons aussi qu'en 1774, le P. Boursoul (3), vénéré dans tout le pays comme un saint, était supérieur de la communauté et de l'œuvre des retraites depuis plusieurs années. Malgré ses fatigues et son grand âge, il y prêcha plusieurs fois dans ce

(1) On trouve aux archives des Religieuses de Saint-Thomas de Villeneuve un inventaire des pièces remises aux Soeurs lorsqu'elles prirent possession de la maison. On y signale, entre autres documents : 1. Une requête présentée à l'Evêque de Rennes, par Louise Ballays, par laquelle - elle conclut à ce qu'il plaise à Sa Grandeur de lui permettre de tenir des retraites spirituelles dans la maison des écoles de Marcillé », cette requête expédiée du consentement de Monseigneur de Rennes en date du 23 septembre 1729. 2. Deux registres contenant les noms des personnes qui ont fait la retraite à Moreillé-Robert avec la recette et la dépense. Le second de ces registres n'était que commencé et l'état de la recette et de la dépense avait été arrêté par M. de Gueïsans, vicaire général de Rennes, le 7 avril 1737. On voit par là que, comme le remarque le P. Dauphin, Histoire des Séminaires de Rennes et de Dol, p. 72, l'abbé Guillotin de Corson (Pouillé 111, p. 295 et 537) s'est trompé en affirmant que les retraites de Marcillé-Robert ne commencèrent qu'en 1737 sous les Religieuses de Saint-Thomas de Villeneuve.

(2) Histoire des Dames Budes, p. 179.

(3) Une retraite spirituelle manuscrite de Boursoul se trouve à la Bibliothèque communale de Rennes, section des manuscrits, n. 62.

ET LES RETRAITES 53 -

dernier carême qui se termina par son édifiante mort dans la chaire de Toussaints où il expira en parlant du Ciel (4 avril 1774). Sous ces éminents inspirateurs, les retraites se succédaient avec la même piété fervente, les retraitants remplissaient cette belle maison bâtie pour eux: les vastes salles, les longs corridors se peuplaient de ces foules... »

Les Eudistes restèrent chargés de la communauté et des retraites jusqu'en 1792.

TROISIEME PARTIE. 54-

Méthode suivie par le Bienheureux et ses enfants dans la direction des retraites.

Le Bienheureux a laissé à ses enfants une méthode détaillée pour la direction des retraites. On la trouve partie dans les Constitutions de la Congrégation et partie dans le Directoire des retraites. Le Royaume de Jésus contient également sur ce sujet quelques indications précieuses.

La méthode du Bienheureux vise les retraites privées, les seules qui fussent en usage de son temps. Nous allons d'abord l'exposer en détail; nous verrons ensuite comment on peut l'appliquer aux retraites publiques.

1. - RETRAITES PRIVÉES.

Dans la méthode qu'il nous a laissée pour la direction des retraites, le Bienheureux s'occupe de l'office du directeur des retraites, du but à poursuivre pendant la retraite, des dispositions qu'il faut y apporter, de l'ordre des exercices, des méditations, des examens et des lectures à faire, des livres dont il faut se servir et de la manière de finir les exercices spirituels. Voyons quelles sont ses prescriptions sur chacun de ces points.

1. - L'office du directeur des retraites.

« Comme les exercices qui se font dans la retraite sont de grand

ET LES RETRAITES 55-

fruit, quand ils sont faits comme il faut, dit le Bienheureux dans les Constitutions (p. XIII, ch. 4), non seulement chaque supérieur tiendra la main à ce qu'elle se fasse tous les ans par tous ceux de sa communauté, mais aussi il donnera ordre qu'on la fasse bien.

" A cette fin, il établira un directeur des retraites tant pour ceux de la maison que pour les externes, qui soit pieux, zélé et prudent, lequel considérant l'importance de son office, tâchera de le bien faire, prenant un grand soin d'aider autant qu'il lui sera possible ceux qui seront en retraite à faire utilement les exercices qui s'y pratiquent.

Pour cela il leur proposera avant toutes choses les intentions et dispositions avec lesquelles ils feront leur retraite.

Il leur prescrira l'ordre de tous les exercices, tant du matin que de l'après-midi.

Il leur donnera tous les jours non seulement de vive voix, mais par écrit ou dans un livre, les matières de la méditation en la manière qui sera dite ci-après; comme aussi la matière de l'examen extraordinaire qu'ils feront en chaque jour, avant midi, dont il est parlé au Directoire de la retraite.

" Il leur fournira les livres qu'ils auront à lire, leur marquant ce qu'ils y liront, et ôtant tous les autres de leur chambre.

" Pour les aider à entrer dans les sentiments de contrition et de pénitence qu'ils doivent avoir en la confession extraordinaire ou générale qu'ils feront en la retraite, il leur fera lire le second traité du Mémorial de la vie chrétienne de Grenade.

« Il les visitera une fois pour le moins tous les jours dans leurs chambres pour savoir d'eux comme ils se comportent dans leurs exercices, spécialement dans leur méditation, dont il leur fera faire la répétition, prenant cette occasion de leur donner les instructions nécessaires sur ce sujet.

" Il donnera commission à quelqu'un de la communauté ou à plusieurs successivement, qui aient l'esprit de piété, de les entretenir quelque temps, après le dîner ou après le souper, ou il fera

56 - LE BIENHEUREUX JEAN EUDES

cela lui-même, si ce n'est qu'ils aiment mieux quelquefois qu'on les laisse seuls: ce que l'on pourra

faire ordinairement au regard de ceux de la Communauté...

" Il prendra un soin tout particulier de bien instruire ceux qui ne savent pas encore ce que c'est que l'oraison mentale, ou qui ne sont qu'apprentis sur la manière de la bien faire, et à cette fin il leur fera lire le sixième traité du Mémorial de la vie chrétienne.

" Il les instruira aussi sur la façon de faire utilement les lectures spirituelles et sur les dispositions de la confession, de la communion et de la sainte messe. ,

2. - Pour quelles fins on doit faire la retraite.

La retraite, dit le Bienheureux dans le Royaume de Jésus (p. 111, n. XVIII), se doit faire pour trois fins principales :

" 1. Pour continuer et honorer les diverses retraites de Jésus; comme la retraite qu'il a eue de toute éternité au sein de son Père; celles qu'il a eues: dans le sein de sa Mère l'espace de neuf mois, dans l'étable de Bethléhem l'espace de quarante jours... Comme aussi pour honorer les diverses retraites de la Sainte Vierge et la part qu'elle a eue en celles de son Fils. Et ainsi le premier but et la première et principale intention de la retraite doit être d'aimer et glorifier Jésus et sa très sainte Mère, et de nous lier et donner toujours de plus en plus au Fils et à la Mère.

" 2. Pour réparer durant le temps de la retraite les négligences et fautes que nous avons commises durant l'année, contre l'amour et la gloire de Jésus et de Marie.

" 3. Pour prendre de nouveaux désirs et de nouvelles forces, et se disposer à recevoir de nouvelles grâces afin de marcher plus courageusement dans les voies du divin amour et de détruire entièrement tous les obstacles qui s'y pourront rencontrer (1).

(1) On peut aussi faire une retraite pour quelque fin particulière.

« La fin prochaine de la retraite qu'on fait faire à un postulant avant que de prendre l'habit de la religion, dit le P. Daon, est de l'engager à renoncer à toutes les mauvaises habitudes auxquelles il a été sujet dans le monde et de le déterminer à embrasser la pénitence et la pratique des vertus nécessaires à un religieux..

« La retraite qu'on fait faire au novice immédiatement avant sa profession a pour En particulière de le faire entrer dans une plus grande recollection et dans une plus grande ferveur intérieure de dévotion, afin que, faisant ses vœux dans les sentiments d'un parfait dégagement des choses du monde et d'un grand zèle pour l'obéissance, la chasteté, la pauvreté et les autres vertus religieuses, il soit en état de mener une vie conforme à sa profession.

« On voit des personnes qui font des retraites pour choisir un état de vie, pour se préparer à célébrer leur première messe, ou pour se disposer à quelque entreprise considérable pour le service de Dieu ou pour le salut des âmes. » Conduite des âmes, ch. XXXVII.

ET LES RETRAITES 57 -

Et le Bienheureux ajoute:

« Enfin, nous devons regarder la retraite comme un paradis et le temps de la retraite comme une petite portion de l'éternité: commençant ici-bas la vie et les exercices qui nous occuperont éternellement dans le ciel, c'est-à-dire à contempler, aimer et glorifier Dieu, comme on le contemple, aime et glorifie incessamment dans le ciel. »

3. - Dispositions requises pour la retraite.

Pour faire la retraite avec les dispositions requises, dit le Bienheureux dans le Mémorial de la vie ecclésiastique, il faut faire sept choses:

« La première est de s'humilier en la vue de son indignité et de son incapacité à tout bien.

« La seconde d'entrer véritablement dans l'esprit de solitude. Et pour cet effet renoncer entièrement à toute autre sorte d'affaires, à toute autre étude et à toute autre occupation pour se donner tout à celle-ci ; ne sortir point du tout de la maison, si ce n'est pour quelque sujet absolument nécessaire, au jugement du directeur; garder un continuel silence, ne parlant point que pour des choses nécessaires et en ce cas parlant tout bas; et se donner à Notre-Seigneur pour s'unir aux saintes dispositions avec lesquelles lui, sa divine Mère, saint Joseph et tous les saints solitaires ont

1

5 8 - LE BIENHEUREUX JEAN EUDES

pratiqué la solitude et à tout ce qu'ils y ont fait et souffert pour l'amour et pour la gloire de Dieu.

« La troisième chose qu'il faut faire est de se rendre fidèle à tous les exercices de la retraite.

« La quatrième de regarder et employer les jours de la retraite comme si nous n'avions plus que ce temps-là à vivre et à servir, aimer et louer Dieu, et comme s'il nous était donné par la divine miséricorde pour réparer le déshonneur que nous avons rendu à sa divine Majesté en notre vie passée et pour nous disposer à la mort. A raison de quoi nous devons prendre cette pensée et ce désir en chacune de nos actions, pour le moins dans les principales : je veux tâcher de faire si bien cette action moyennant la grâce de mon Dieu, que je puisse aucunement réparer les défauts que j'ai commis par le passé, et je désire la faire comme si j'étais au dernier jour de ma vie, et comme si c'était la dernière fois que j'eusse à la faire.

« La cinquième, de se laisser conduire au directeur et de lui obéir exactement.

« La sixième, de renoncer entièrement à notre esprit propre, à notre amour propre, et à toute recherche de nos satisfactions et intérêts ; et de nous soumettre et abandonner totalement à la divine volonté, afin qu'elle nous conduise durant notre retraite par la voie qui lui sera la plus agréable, lui protestant que nous ne voulons point d'autre contentement que le sien, ni d'autre consolation que celle de la suivre en tout et partout.

« La septième, d'invoquer souvent durant la retraite l'assistance de la très sacrée Vierge, de saint Joseph, de saint Gabriel, de son bon Ange et de tous les saints solitaires, en choisissant quelqu'un en particulier, pour se mettre en sa protection et en sa conduite. ,

Le Bienheureux demandait que la veille de la retraite on fît une heure d'oraison devant le Saint-Sacrement pour se mettre dans ces dispositions.

ET LES RETRAITES 5 9 -

4. - Ordre des exercices.

L'ordre des exercices est basé sur le règlement de la communauté. En voici la substance :

Lever avec la communauté ; ensuite une heure de méditation, petites heures et sainte Messe.

Après déjeuner, lecture d'Écriture sainte et chapelet. De 10 à 11 heures, lecture spirituelle. A 11 heures, examen extraordinaire qui dure jusqu'à 11 heures 45. Ensuite litanies du saint Nom de Jésus.

L'après-midi, à 2 heures, vêpres et complies, puis lecture de la Vie des Saints ou d'une vie de saint jusqu'à 4 heures. Ensuite, une heure de méditation, visite au Saint-Sacrement et à la sainte Vierge, et temps libre. A 6 heures, matines et laudes.

La journée se termine par la prière du soir qui a lieu à huit heures et demie.

Les ecclésiastiques qui sont tenus au grand office, le récitent avec la communauté; les autres disent en particulier le petit office de Notre-Dame.

5. - Méditations.

Le Directeur des retraites, dit le Bienheureux dans les Constitutions (p. XIII, ch. 5), prendra garde de donner à ceux qui en feront sous sa conduite des matières de méditation qui soient conformes à leur condition, à leur esprit et à leur disposition. C'est pourquoi il tâchera premièrement de reconnaître la qualité et la disposition des esprits et quelles sont les choses qui ont le plus d'attrait pour eux et qui les touchent davantage si ce sont celles qui portent à la crainte, ou celles qui excitent à l'amour. Puis, il choisira entre les sujets d'oraison qui suivent ceux qui seront les plus propres :

« 1. A ceux qui sont engagés dans le péché, il faut donner à méditer: La laideur et l'horreur du péché. - La haine infinie que

6 0 - LE BIENHEUREUX JEAN EUDES

Dieu lui porte. - L'état effroyable d'une âme qui est en état de péché. - Les quatre fins dernières de l'homme. - Les obligations qu'ils ont à Dieu pour ses infinis bienfaits. - La Passion de Notre-Seigneur.

" 11. A ceux qui commencent à entrer dans la dévotion: les méditations qui sont au commencement de l'Introduction à la vie dévote, depuis le chapitre 9e jusqu'au 20e.

" 111. A ceux qui désirent connaître la vocation de Dieu sur eux: les méditations qui sont dans nos écrits sur ce sujet (1), ou quelques autres semblables.

" IV. A ceux qui sont dans la pratique de la dévotion depuis quelque temps: Du péché véniel. - Les mystères et les vertus de Notre-Seigneur et de sa très sainte Mère. - Huit méditations qui sont dans la Ve partie du Royaume de Jésus. - Trente-quatre actes d'amour vers Jésus que vous trouverez dans la IVe partie du même livre et qui sont autant de points de méditation. - Les divins attributs sur lesquels il y a plusieurs méditations dans nos écrits (2).

« V. Aux ecclésiastiques:

La dignité sacerdotale. - La sainteté de toutes les fonctions du sacerdoce. - Les vertus des ecclésiastiques. - L'alliance que les ecclésiastiques ont avec la très sainte Mère de Dieu.

" Il y a beaucoup de méditations sur ces matières dans le livre des Méditations de M. Beuvelet, et à la fin de Busée des dernières impressions.

" VI. A ceux qui se disposent à recevoir quelque ordre:

Les méditations qui regardent l'ordre qu'ils doivent recevoir, lesquelles se trouvent chez M. Beuvelet et dans nos écrits (3).

(1) Cf. Entretien intérieurs et aussi le Mémorial de la vie ecclésiastique,

(2) Voir le Cœur admirable, passim.

(3) Cf. Mémorial de la vie ecclésiastique.

ET LES RETRAITES 6 1 -

VII. A ceux qui sont pasteurs:

L'importance de cette charge. - Les obligations d'un pasteur. - Les moyens de s'en acquitter.

" VIII. A ceux de notre Congrégation

La fin pour laquelle Dieu nous a créés (1). - Les obligations du baptême. - Les obligations du sacerdoce. - La perfection à laquelle un prêtre est obligé. - Contre le péché véniel. - La grâce que Dieu nous a faite de nous avoir appelés en la Congrégation où nous avons tant de moyens de vivre dans la perfection à laquelle nous sommes obligés. - La fin pour laquelle la Congrégation est établie. - L'amour que nous devons avoir pour Notre Seigneur Jésus-Christ. - La dévotion très spéciale que nous devons exercer vers sa très sainte Mère. - Le respect et la vénération pour toutes les choses de l'église. - Le zèle pour le salut des âmes. - La mansuétude et affabilité vers le prochain. - Le respect et l'obéissance à nos supérieurs. - L'observance des règles. - La charité et la cordialité les uns vers les autres. - Le détachement du monde et de toutes les choses de la terre. - L'humilité. - La modestie. - L'amour de la pauvreté et des pauvres. - La pureté de cœur et de corps. - La simplicité. - L'amour de la croix. - La parfaite soumission à la divine volonté.

« IX. A toutes sortes de personnes:

La fin pour laquelle Dieu nous a mis au monde. - Les bienfaits de Dieu généraux et particuliers. - Les mystères que Notre-Seigneur a opérés pour notre salut, sur lesquels il y a de très excellentes méditations dans le Mémorial de la vie chrétienne de Grenade. - Le baptême. - La profession chrétienne que nous y avons faite. - Les vertus de Notre-Seigneur, de sa sainte Mère et des Saints. - Les maximes évangéliques. - Les huit béatitudes. - Le bon usage des croix et des afflictions. - L'exercice de la préparation à la mort. »

(1) Voir dans les Entretiens intérieurs les méditations du Bienheureux sur la fin de l'homme.

6 2 - LE BIENHEUREUX JEAN EUDES

Le Bienheureux ajoute : « Les méditations de M. Godeau, évêque de Grasse, pour une retraite sont excellentes ; comme aussi celle des Révérends Pères Saint-Jure et Hayneuve sur le même sujet. »

Dans le Mémorial de la vie ecclésiastique (p. V, n. XXII), le Bienheureux recommande encore d'autres ouvrages : « Vous pouvez, dit-il, vous servir des Méditations du P. Saint-Jure, jésuite, pour les retraites ; de celles du P. Bordier pour les exercices des dix jours ; de celles du P. Le jeune pour la solitude des dix jours. et de celles de Beuvelet pour les retraites. »

On le voit, d'après le P. Eudes, il est bon, dans toutes les retraites, de revenir sur la fin de l'homme, sur le baptême, sur les bienfaits généraux et particuliers que nous avons reçus de Dieu, sur les mystères et les vertus de Notre Seigneur et de sa sainte Mère ; quant aux méditations sur le péché mortel et les quatre fins dernières de l'homme, elles conviennent surtout, d'après lui, aux âmes qui ont besoin de se convertir ou qui n'ont pas encore commencé à se donner à Dieu complètement.

Pour être complet, le P. Eudes aurait dû indiquer les méditations à proposer aux religieux et aux religieuses. Il ne l'a pas fait, parce qu'il ne s'occupe que des retraitants qui venaient dans les maisons de son institut vaquer aux exercices spirituels. Il est d'ailleurs aisé de suppléer à cette lacune, car il est évident que les méditations indiquées pour les membres de la Congrégation de Jésus et Marie conviennent aux religieux et aux religieuses, où peuvent aisément être adaptées à leur état et à leurs besoins.

6. - Examens extraordinaires.

Dans le règlement des ecclésiastiques qui venaient faire les exercices spirituels dans les séminaires du P. Eudes, il y avait place pour un examen extraordinaire qui durait de 11 h. à 11 h 3/4 et qui avait pour objet la messe, le sacrement de Pénitence, l'oraison, la soumission à la volonté de Dieu, l'obéissance, la charité,

ET LES RETRAITES 63 -

l'humilité, la modestie, la manière de faire ses actions et l'usage qu'un chrétien doit faire des facultés de son âme et des membres de son corps. On trouve ces examens tout préparés dans le Mémorial de la vie ecclésiastique. Ils commencent par des considérations à faire en forme de méditation et se terminent par l'examen proprement dit. La durée de cet exercice indique suffisamment l'importance que le Bienheureux y attachait. Dans sa pensée, c'était un moyen très efficace de se rendre compte des négligences et des fautes que les prêtres sont exposés à apporter à l'accomplissement de leurs principaux devoirs et le Bienheureux espérait qu'il les aiderait à s'en corriger (1).

7. - Lectures.

Le P. Eudes demande que les retraitants fassent deux lectures par jour, l'une le matin et l'autre l'après-midi. Celle du matin doit durer une heure et celle de l'après-midi un peu plus. Elles n'ont pas pour but de satisfaire la curiosité. C'est un exercice de piété destiné à aider les retraitants à se pénétrer des vérités de l'ordre surnaturel et à grandir dans l'amour de Dieu. Elles doivent être faites posément et avec un grand esprit de foi.

Quant au choix des livres, voici ce qu'en dit le Bienheureux:

« Il ne faut point avoir d'autres livres dans la retraite que l'Écriture sainte, le petit livre de l'Imitation de Jésus-Christ, un livre de la Vie des Saints ou de quelque saint en particulier pour y faire la lecture d'après Vêpres, et quelque autre pour la lecture du matin comme les Oeuvres spirituelles de Grenade, spécialement sa grande Guide des pécheurs et le Mémorial de la vie chrétienne; ou bien les livres de Rodriguez, ou quelqu'un de ceux de Saint

(1) « Il ne faut pas manquer dans toutes les retraites de marquer un temps pour faire un examen ou une considération sur chacun des principaux devoirs des personnes qui feront la retraite; comme, par exemple, sur la manière de bien faire les prières vocales et la méditation, sur la manière d'entendre la messe, de se confesser, de communier, etc ». Daon, Conduite des âmes, ch. XXXVII § 4.

64 - LE BIENHEUREUX JEAN EUDES

François de Sales, ou le livre de la Connaissance et amour de Dieu du Révérend Père Saint-Jure, ou la Tradition de l'Église touchant la dévotion de la très sainte Vierge de Mgr Abelly, ou l'Instruction des prêtres de Molina, ou Blosius, ou le Royaume de Jésus ou quelque autre semblable.

« Entre les livres de l'Écriture sainte, les plus utiles sont ceux des quatre évangélistes, et spécialement les chapitres 5, 6 et 7 de saint Mathieu; et les chapitres 11, 12, 13, 14, 15, 16 et 17 de saint Jean; et après, les épîtres de saint Paul et des autres apôtres. »

8. - Clôture de la retraite.

A la fin de la retraite, dit le Bienheureux dans le Mémorial de la vie ecclésiastique, il faut faire trois choses :

1. Remercier Notre-Seigneur des grâces qu'on y a reçues de sa divine bonté.
 2. Lui demander pardon des fautes et des négligences qu'on y a commises.
 3. Ecrire les principales résolutions qu'on y a prises, afin de s'en souvenir. On doit bien néanmoins se garder de s'y appuyer, ni d'y mettre sa confiance; mais il les faut mettre entre les mains de Notre-Seigneur, en la grâce et miséricorde duquel nous devons mettre toute notre confiance, comme aussi entre les mains de la Bienheureuse Vierge, la priant de les conserver et de nous donner la grâce de les mettre en effet; et faire la même prière à saint Joseph, à saint Gabriel, et à nos bons anges et saints.
- »

11. - RETRAITES PUBLIQUES.

Nous avons déjà dit que le Bienheureux ne nous a pas laissé de Directoire pour les retraites publiques. Mais il est clair que la plupart des prescriptions qu'il nous donne touchant les retraites privées valent également pour les retraites publiques.

Le prédicateur dirige les exercices. C'est à lui d'indiquer à ses

LES RETRAITES 65 -

auditeurs le but de la retraite, les dispositions requises pour en profiter, la manière d'accomplir les divers exercices, la nécessité d'en assurer les fruits par des résolutions bien choisies, et sur toutes ces questions le Directoire des retraites lui fournit la matière de ses enseignements.

Dans les retraites publiques, les instructions remplacent les méditations. Mais le thème en est le même. Les enfants du P. Eudes peuvent donc s'en tenir aux sujets indiqués par le Bienheureux pour les diverses catégories de personnes, avec cette réserve que, s'adressant à des auditeurs qui, pour appartenir, d'ordinaire, à une même classe sociale, n'en sont pas moins dans des états d'âme assez différents, ils doivent faire en sorte que chacun d'eux trouve dans les instructions les enseignements et les avertissements dont il a besoin (1).

Il y a une quinzaine d'années, le P. Massicot a publié un Directoire à l'usage des missionnaires de la Congrégation de Jésus et Marie. Il y est longuement question des retraites publiques. L'auteur passe en revue les diverses catégories de retraitants et trace des règles pour proportionner les exercices à l'âge et à la situation de chacune d'elles. Mais ces règles ne sont pas propres aux

(1) Relativement au plan à suivre dans les retraites, le P. Daon donne les sages conseils que voici :

«Le plus utile arrangement des matières est de mettre d'abord les principales vérités du salut, telles que sont la fin pour laquelle, nous sommes au monde, la fin de l'état particulier des personnes qui font la retraite, soit qu'elles soient ecclésiastiques, religieuses, ou laïques du siècle, l'énormité et la multitude de nos péchés et de nos infidélités à nos différents devoirs, nos fins dernières, la nécessité de la Pénitence et les qualités qu'elle doit avoir pour être propre à nous réconcilier avec le Seigneur. La méditation de ces vérités doit remplir les premiers jours parce qu'elles sont propres à exciter les retraitants à se convertir parfaitement, à renoncer à tous les vices, à embrasser la pratique de toutes les vertus, à bien remplir tous leurs devoirs et à faire comme il convient toutes les choses particulières pour lesquelles ils seront en retraite.

Pendant les derniers jours, on pourra les faire méditer utilement sur la fuite de certains vices particuliers, auxquels ils pourront être sujets, sur l'obligation de pratiquer telle et telle vertu et de faire telles et telles bonnes œuvres. On pourra même leur proposer quelques vertus en particulier, comme le détachement des choses du monde, l'humilité, la patience, l'amour de Dieu, la pureté d'intention, la charité envers le prochain, etc. , Conduite des âmes, ch. XXXVII, § 4.

Eudistes. Les autres missionnaires les suivent également sans qu'il soit possible d'en indiquer l'origine. Elles ont été fixées peu à peu et elles sont moins l'oeuvre d'un individu ou d'une société que le fruit de l'expérience commune. Au lieu de les exposer en détail, nous croyons plus à propos de signaler les quelques points sur lesquels les Eudistes appuient davantage dans leurs prédications. C'est là surtout ce qui caractérise leur manière et ce que l'on peut appeler l'âme de leur méthode.

1. On a sans doute remarqué que le Bienheureux range le baptême parmi les sujets à proposer à la méditation de tous les retraits. C'est que la retraite, telle que la conçoit le Bienheureux, s'y adresse à des chrétiens, et que, d'après lui, le premier devoir d'un chrétien est de se rappeler ce que le baptême a fait de lui et ce à quoi il s'est engagé en le recevant.

Le P. Eudes est souvent revenu sur cette question dans ses ouvrages. Il s'en occupe à plusieurs reprises dans le Royaume de Jésus. Il en a fait le sujet de plusieurs de ses Entretiens intérieurs. Il y consacre deux chapitres des règles latines qu'il a données à sa Congrégation. Il a même composé sur cette matière un opuscule intitulé Le contrat de l'homme avec Dieu par le saint Baptême, qui obtint un succès considérable et que l'on réédite encore de nos jours. Et dans tous ces ouvrages, le Bienheureux ne se lasse pas d'exalter le baptême en expliquant les relations admirables qu'il crée entre nous et chacune des trois personnes divines. Surtout, il revient constamment sur cette idée que le baptême nous incorpore à Jésus-Christ et nous apporte, avec l'obligation de mourir à ce que saint Paul appelle la chair et le vieil homme, le principe d'une vie toute nouvelle qui est la vie même de Jésus. Il ne se lasse pas de redire qu'au baptême nous faisons profession de Jésus-Christ, de sa doctrine et de sa vie, de son esprit et de ses vertus. Cette pensée est pour lui fondamentale et, comme on peut le voir par son livre du Royaume de Jésus, il y ramène toutes les obligations de la vie chrétienne.

ET LES RETRAITES 6 7 -

Dociles aux recommandations de leur bienheureux fondateur, les missionnaires de la Congrégation de Jésus et Marie ne manquent pas, dans leurs retraites, de s'occuper du baptême et de la profession que nous faisons, en le recevant, de vivre de la vie de Jésus. A l'exemple du Bienheureux, ils en font volontiers la base de tous leurs enseignements. Dès le début, ils aiment à placer les retraits en face de Jésus-Christ et, dans tout le cours des exercices, ils s'efforcent de leur apprendre à mourir au vieil homme et à se revêtir de l'esprit et des vertus du divin Maître.

2. Un autre sujet sur lequel les enfants du P. Eudes ne manquent jamais d'insister, c'est l'amour de Dieu pour notre pauvre humanité. L'histoire du Bienheureux nous apprend qu'à l'occasion il parlait en termes foudroyants des rigueurs de la justice divine et des châtements qui attendent dans l'autre vie le pécheur impénitent. Mais c'est surtout de l'amour divin qu'il aimait à parler. Qu'on lise, dans les Entretiens intérieurs, ses méditations sur la création et sur la fin de l'homme, et, dans le Royaume de Jésus, les trente-quatre actes d'amour qu'il recommande de proposer comme autant de points de méditation aux retraits qui mènent une vie pieuse, et l'on verra qu'en toutes choses ce qui frappe le Bienheureux c'est l'amour de Dieu pour nous, un amour qu'il se plaît à envisager sous toutes ses faces, dans toutes ses perfections et dans toutes ses manifestations. Nulle part cet amour n'apparaît d'une manière plus éclatante que dans la vie et les mystères de Notre-Seigneur. C'est là surtout que le Bienheureux nous invite à le contempler en dirigeant nos regards vers le Cœur du divin Maître qu'il se plaît à nous présenter comme une « fournaise d'amour ».

Les enfants du P. Eudes n'ont pas oublié les conseils et les exemples de leur Père. Quand il le faut, ils savent inspirer aux pécheurs une crainte salutaire des jugements de Dieu (1); mais

(1) Dans le rescrit par lequel elle confiait au P. Eudes une mission en Normandie, la Sacrée Congrégation de la Propagande lui recommandait de prêcher le Jugement général: praesertim iudicium universale futurum eisdem (gentibus). A son tour, le Bienheureux recommande à ses enfants de

prêcher cette vérité dans les missions, et ils ont gardé l'habitude de le faire. Cf. Boulay, Vie du Bienheureux, 11, Appendice p. 61. Constitutions, p. VIII, ch.3.

6 8 - LE BIENHEUREUX JEAN EUDES

le thème préféré de leurs instructions, celui auquel ils reviennent sans cesse, c'est l'amour de Dieu pour les hommes, et ils le développent avec d'autant plus de force que nous avons peine à croire qu'un Dieu si grand puisse aimer des êtres aussi petits et aussi vils que nous. Comme le Bienheureux, ils appuyent sur la miséricorde de Dieu à l'égard des pécheurs, et ils s'efforcent d'encourager les âmes et de les dilater en leur inspirant une confiance inébranlable en la bonté divine. Ils n'ont certes pas la prétention d'être les seuls à marcher dans cette voie, mais ils sont heureux d'y avoir toujours marché et ils tiennent à ne point s'en écarter.

L'annaliste de la Congrégation nous dit que le P. Le Vanier, dont le nom est déjà revenu plusieurs fois sous notre plume, fut surtout le " prédicateur de l'amour de Dieu et de la dévotion à la sainte Vierge ,. " Il ne tarissait pas, ajoute cet écrivain, lorsqu'il parlait de l'amour divin, de la tendresse et de la miséricorde du Coeur de Jésus. On a remarqué qu'il fit des retraites entières de dix jours sans parler d'autre chose. "

Un autre Eudiste, qui vivait au XVI¹¹e siècle, comme le P. Le Vanier, le P. Le Royer, était également, dit l'annaliste, « un apôtre de la miséricorde et de la dévotion aux Sacrés Coeurs », à tel point qu'il eut l'honneur d'être en butte, de ce chef, à la fureur des jansénistes, et les Fleurs nous apprennent que beaucoup de nos Pères furent dans le même cas.

De nos jours, les Eudistes n'ont pas dévié de la voie traditionnelle.

Dans les nombreuses retraites qu'il a prêchées dans les milieux les plus divers, le P. Le Doré n'a jamais manqué de prêcher la

miséricorde, et il l'a fait avec des accents qui ont fortement impressionné ses auditeurs et ont souvent ramené la confiance dans des cœurs où elle avait sombré.

Un autre Eudiste qui prêcha, lui aussi, de nombreuses retraites et avec un grand succès, le P. Trihard, aimait à raconter le fait suivant.

Au cours d'une retraite ecclésiastique, un prêtre qui occupait dans son diocèse une place distinguée, pénétra dans sa chambre pendant la nuit et demanda à se confesser sans permettre au prédicateur d'allumer sa bougie. La confession achevée, il lui tint ce langage:

« Mon père, j'ai fait bien des retraites dans ma vie, et, bien que j'en eusse grand besoin, je ne m'étais jamais confessé. Cette fois, je pensais qu'il en serait de même. Mais j'ai suivi tous vos sermons avec la plus grande attention, et je me suis décidé à venir m'ouvrir à vous, parce que, dans tout le cours de la retraite, vous n'avez pas dit un seul mot qui m'ait découragé. »

Ne jamais rien dire qui puisse décourager qui que ce soit, voilà une règle dont les Eudistes s'efforcent de ne jamais se départir.

3. Nous nous reprocherions de terminer cette courte étude sur l'apostolat du Bienheureux et de ses enfants dans les retraites, sans mentionner leur zèle à répandre la dévotion à la sainte Vierge. Sans prétendre à un privilège exclusif, ils se croient appelés à propager la dévotion au Coeur de Marie. Convaincus par ailleurs que la dévotion à la Mère de Jésus est un signe de prédestination, l'amour qu'ils portent aux âmes s'unit à l'amour dont ils sont animés envers Marie, pour les stimuler à célébrer ses grandeurs et surtout sa maternelle bonté. Quand ils sont en mission, ils doivent prêcher une fois la semaine, le samedi, sur la dévotion à Marie, et, si courte que soit une retraite, ils se font un devoir de consacrer à la sainte Vierge au moins une de leurs instructions.

Et leur ambition n'est pas seulement d'implanter ou de renouveler

dans les âmes la dévotion à Marie; ils s'efforcent d'apprendre à leurs auditeurs à lui donner toute l'ampleur et toute la place qu'elle doit occuper dans la vie chrétienne. Le P. Eudes n'aimait pas qu'on séparât Jésus de Marie. Son désir était que les chrétiens fissent de l'un et de l'autre le centre de toutes leurs prières et de toutes leurs affections. « Jésus et Marie, disait-il, sont les deux fondements de la religion chrétienne, les deux sources vives de toutes nos bénédictions, les deux sujets de notre dévotion, les deux objets que nous devons regarder dans toutes nos actions, dans tous nos exercices. » Les enfants du Bienheureux ne négligent rien pour expliquer aux fidèles cette belle doctrine et pour leur enseigner l'art de la mettre en pratique. Au XVII^e et au XVIII^e siècle, tel était leur zèle à prêcher la dévotion à la Bienheureuse Vierge que les jansénistes les appelèrent par dérision les Enfants de Marie. Ce titre, nos Pères s'en firent un honneur et nous, leurs successeurs, nous nous efforçons de continuer leur apostolat, trop heureux s'il nous méritait le titre glorieux qu'on leur a décerné.

T A B L E D E S M A T I E R E S

	Pages
AVANT-PROPOS	3
PREMIERE PARTIE. - La pratique des retraites dans les instituts fondés par le B. Jean Eudes.	
1. Fidélité du Bienheureux aux exercices de la retraite	7
2. La pratique des retraites dans la Congrégation de Jésus et Marie	8
3. La pratique des retraites chez les Religieuses de Notre-Dame de Charité	14
4. La pratique des retraites dans la Société du Cœur de la Mère ad mirabile	17
SECONDE PARTIE. - Part que les Eudistes ont prise à l'établis- sement et à la diffusion des retraites spirituelles.	
1. Retraites, d'ordinands	19
2. Retraites sacerdotales	25
3. Retraites de religieux et de religieuses	36
4. Retraites pour les personnes du monde. Retraites d'hommes, de femmes, de soldats, de mendiants.	38
Retraites de collègues	43
6. Retraites, de première communion	45
7. Maisons de retraites dirigées par les Eudistes au XVIIIe siècle. 47 A. Retraites de Dol (p. 47)~ B. de Ste-Anne de la Bosserie (p. 50), C. de Pleines-Fougères (p. 51), D. Retraites établies ou prêchées par les Eudistes (p. 51).	
TROISIEME PARTIE. - Méthode suivie par le Bienheureux et ses enfants dans la direction des retraites.	
1. RETRAITES PRIVÉES. - 1. L'office du directeur des retraites	54
2. Pour quelles fins on doit faire la retraite	56
3. Dispositions requises	57
4. Ordre des exercices	59
5. Méditations	59
6. Examens extraordinaires	62
7. Lectures .	63
8. Clôture de la retraite	64
II. RETRAITES PUBLIQUES . . .	64
CUM SUPERIORUM PERMISSU.	

Imprimatur: Tornaci, 1. Julii 1919.
V, CANTINEAU,
Vic. Gen.

Notes de références

¹ Eph. IV 13.

² Cf. HÉRAMBOURG, Vertus du P. Eudes, p. 38.

³ « Nolite fraudare invicem, nisi forte ex consensu ad tempus, ut vacetis orationi. » I Cor. VII, 5.

⁴ Joan. XV, 4.

⁵ Par plâtre il faut entendre ici du fard blanc, et par rouge, du fard rouge.

⁶ « Si quis autem suorum, et maxime domesticorum curam non habet, fidem negavit, et est infideli deterior. » 1~ Tim. V, 8, __

⁷ __ Rom. XIII, 14. __

⁸ __ « Deliciae, meae esse cum filiis hominum. » Prov. VIII, 31. __

⁹ « Hoc sentite in vobis quod et in Christo. » Philip. II, 5.

¹⁰ Jac. III, 6.

¹¹ « Si quis autem putat se religiosum esse, non refrenans linguam suam, sed seducens cor suum, hujus vana est religio. » Jac. I, 26.

¹² « Si quis in verbo non offendit, hic perfectus est vir. » Jac. III, 2.

¹³ Psal. XXXVIII, 3.

¹⁴ « Hypocritae, bene prophetavit de vobis Isaias dicens: Populus hic labiis me honorat: cor autem eorum longe est a me. » Matth. XV, 7, 8.

¹⁵ D. Aug. In Psal. 119.

¹⁶ Prov. X, 19.-

¹⁷ Luc. XXIII, 34.

¹⁸ Serm. 6, art. 2, cap. 1

¹⁹ C'est ce qu'avait fort bien compris la V. Mère Marie de Sainte Euphrasie, quand elle adressait à ses filles ces belles paroles: « Votre oraison doit être une oraison de zèle, une oraison d'abnégation, une oraison de sacrifice, une oraison enfin que l'on pourrait appeler Oraison apostolique, animée non seulement du désir de plaire à Dieu et de lui rendre gloire, mais aussi d'un désir ardent de porter tout le monde à l'aimer et à le servir, aux dépens même de votre vie. » Entretiens, ch. 13.

²⁰ « Si justificare me voluero, os meum condemnabit me. » Job. VIII, 20.

²¹ Recueil de Caen. Lettre 13

²²Costil, Annales I. 7, n. 27; Hérambourg, II, ch. 32.

²³ En 1675, il y eut au Séminaire de Rouen deux Supérieurs, M. Faulcon, dit de Sainte-Marie, qui occupait cette place depuis 6 ans et qui mourut le 15 mars 1675, et M. Jacques Morard qui fut son successeur. Nous ne savons auquel des deux fut adressée la lettre du P. Eudes.

²⁴Matth. XXVI, 63.

²⁵Dans une réunion tenue à l'abbaye du Val-Richer, les amis du P. Eudes décidèrent, en effet, que l'un d'eux répondrait au factum de l'abbé d'Aulnay. Ce fut M. Delaunay Hue, docteur de Sorbonne, qui se chargea de ce travail et qui vengea le Bienheureux des injustes accusations dont il était l'objet. Cf. Martine, I, 7, n. 39, Costil, Annales, I. 7, n. 22.

Réflexions sur le silence par Michel Hubaut.

J'estime que le silence est un des droits fondamentaux
de l'homme que nous devons défendre au même titre que la paix.
Il nous faut donc lutter contre tout ce qui empêche l'homme d'intégrer
cette composante essentielle de lui-même.
Porter ce souci auprès des responsables de l'urbanisation,
de l'aménagement du territoire,
du travail et des transports.

Aménager des lieux « de silence pacifiant » dans la vie publique.
Ouvrir nos églises qui ne sont pas d'abord des musées mais des espaces de silence et d'adoration.
Dans la catéchèse, développer chez les enfants leurs capacités naturelles à l'intériorité.
Les monastères doivent être de plus en plus des lieux ouverts, des écoles du silence habité.
Les prêtres devenir toujours plus des familiers de la méditation et des maîtres spirituels.

Si la socialisation de nos sociétés n'est pas accompagnée d'une intériorisation croissante,
nous allons au-devant de déséquilibres graves.
Il y va du bonheur de l'homme, de son épanouissement intégral
et de la qualité de ses relations. Aussi l'initiation au silence. à la vie intérieure
est-elle une des tâches missionnaires prioritaires de l'Eglise d'aujourd'hui.
Aider les communautés chrétiennes à créer des espaces fraternels de silence, de prière,
des poumons de respiration qui empêcheront nos grandes villes de s'asphyxier.

On a beaucoup répété, légitimement, que le christianisme ne peut plus se concevoir sans un
engagement résolu contre la faim, l'injustice, la violence qui dégradent l'homme et offensent
le projet d'amour de Dieu. Il faut dire, aujourd'hui, aussi fort,
que le christianisme ne peut pas se concevoir sans un engagement aussi déterminé
pour rendre à l'homme sa dimension intérieure.

Le silence est comme une note suspendue qui permet de mieux entendre celle qui précède et
celle qui suit. Il prépare la qualité de notre présence à l'autre
et la profondeur de la rencontre.
Le silence est une école du respect.
Respect de la création.
Respect de l'homme...

Le silence est un pédagogue qui nous apprend à écouter. Écouter la musique de la création, pour
en saisir la secrète harmonie. Écouter notre cœur, notre conscience pour mieux nous connaître et
diriger notre vie. Écouter les hommes pour nous enrichir de leur diversité et mieux les aimer.

Écouter Dieu, sa Parole intérieure,
son Esprit qui parle en notre cœur
pour nous communiquer sa Vie.

Écouter, mais aussi sentir, toucher, retrouver le contact avec la matière brute. Pétrir de la
terre. Caresser un caillou. Marcher pied nu sur le sable. Piétiner les feuilles ou les aiguilles de pin
d'un sous bois. Tout peut devenir école d'attention, de présence à la création, aux autres et à soi-
même. Première étape qui ouvre aux autres niveaux du silence.